

VECoux 2023

BULLETIN MUNICIPAL
D'INFORMATION / N°40



Sommaire

EDITORIAL.....	P02
AU FIL DES DÉBATS.....	P04
ZOOM SUR LES RESSOURCES HUMAINES	P06
ENFANCE ET PETITE ENFANCE	P08
<i>Ecole des Sources, MAM Les Petis Oisillons</i>	
TRAVAUX URBANISME	P14
<i>Travaux 2022, Travaux en cours, Projets</i>	
VIE ÉCONOMIQUE	P20
<i>Au P'tit Plus, Thibaut Gally, E.R.I.C. sarl Pizza Selvatico, Snack Delice, Ets Denis Glé, Ateliers Naturo Sophro</i>	
FORÊT.....	P23
CCPVM	P24
CCAS.....	P28
ASSOCIATIONS.....	P32
<i>ADMR, Orgue en Scène, AFN, Association Saint Louis, La Fanfare l'Étendard, Secours Catholique, Club Vosgien, Le Petit Théâtre de Vecoux, Amicale des Sapeurs Pompiers, Vivre pour Rouler, Société des Fêtes, Société des Pêcheurs à la ligne, Une rose/Un espoir</i>	
CÉRÉMONIES	P44
HISTOIRE	P46
DIVERS.....	P49
<i>Leader</i>	
ÉTAT CIVIL 2022.....	P50
ADRESSES UTILES	P51

Le Mot du Maire



Mesdames et Messieurs,

C'est avec une grande joie que je m'adresse à vous, via cet éditorial.

L'année écoulée a été très compliquée pour moi, n'étant plus en capacité d'assumer pleinement mon rôle de Maire. Le Conseil et le personnel communal ont supporté la charge afin que la vie de notre village n'en souffre pas trop.

Régulièrement, les Adjoints, la Conseillère Déléguée ainsi que Patrice DEBAUVE me rendaient visite afin de me soutenir et m'informer ou débattre des affaires en cours. Merci à eux, qui ont œuvré durant cette période mouvementée.

J'ai une pensée toute particulière pour Patrice DEBAUVE et Christelle COLUS, notre épicière, qui nous ont quittés trop tôt, beaucoup trop tôt. Triste année, fin décembre, M. Thierry DELPAU qui avait accepté le rôle d'Adjoint pour aider l'équipe municipale en mon absence, nous a quittés à 66 ans. M^{me} Andrée PERRIN, très active, dans l'entretien et le fleurissement de l'église et l'équipe funérailles, 76 ans, tous deux emportés par le cancer. M. Donat HELET, 88 ans, longtemps correspondant du journal de Vecoux est décédé également, nous pensons à eux.

Le Bar « Le P'tit Plus », en liquidation judiciaire a trouvé une repreneuse, en la personne de Mme Vanessa DIDIER. S'étant inscrite au concours boutiques (reprise ou création) de la Communauté de Communes de la Porte des Vosges Méridionales (CCPVM), elle est sortie lauréate en remportant le premier prix : félicitations ! Dans la description de la reprise et la présentation des projets, Vanessa a su séduire le Jury. Voici une aide précieuse qui permettra de proposer rapidement la vente de tabac et, peut-être, la Française des Jeux. Beaucoup de travail, et toujours avec le sourire, souhaitons-lui une belle réussite. N'hésitez pas à lui rendre visite avec des amis, pour un café, l'apéro ou encore un repas sur le pouce ! Merci aussi d'assurer le dépôt de pain en attendant la reprise de l'épicerie « Le Picosé ». Emilie et Mathilde font tout leur possible pour que le magasin de leur Maman soit repris. Plusieurs repreneurs se sont signalés et sont venus aux renseignements, reste à choisir celui ou celle qui sera le plus à même de développer l'affaire.

Cette année encore, le Marché aux Puces fût un énorme succès sous le soleil, la Fête de la Bière également. Merci à René et sa dynamique équipe !

La Brasserie de Quat'Sous, qui continue à se développer, souhaiterait s'installer durablement à Vecoux.

Monsieur Thibaut GALLY, Maître Artisan Pâtissier Chocolatier, s'est installé à son domicile, 4 lotissement des Saules. Créateur de gourmandises sur commande, il est à votre service.

Tirage : 580 exemplaires

Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2023

Les travaux sur la R.D. 35 sont réceptionnés. Ils permettent de sécuriser la traversée de route devant l'entreprise Reborn-SEMO et de sensibiliser les automobilistes quant à leur vitesse à l'entrée du village. Les relevés statistiques ont été faits, la gendarmerie va pouvoir sévir dans les créneaux horaires opportuns.

Aujourd'hui, le secrétariat est en ordre de marche. M^{me} Fanny ANTOINE, de retour d'un congé maternité, est Secrétaire à temps plein, et M. Cyril PAVOZ, habitant Vecoux depuis 22 ans, après nous avoir rendu énormément service lors de l'hospitalisation puis du décès de Patrice, a décidé de quitter la municipalité de Arches pour assurer la fonction de Secrétaire Général dans notre Mairie, à temps plein également. Nous avons donc un tandem qui travaille en bonne harmonie, chacun pouvant remplacer l'autre.

M. Pavozy prend en charge la gestion des ressources humaines sous la houlette de M. Fabrice Lecomte, 1^{er} Adjoint.

Notre ligne de conduite reste la même :

- Rééquilibrer les comptes de la commune, si possible, sans toucher à la fiscalité.
- Retrouver un fonctionnement efficace et harmonieux,
- Relancer des actions permettant d'enrayer la baisse de la population, afin de préserver des activités économiques (commerces-artisanat-services).

Nous sommes dans une période charnière. La majorité de l'habitat pavillonnaire des années 70-80 est aujourd'hui occupée par des couples retraités ou des personnes seules. Nous devons permettre à ces personnes, si elles le désirent, de pouvoir rester au cœur du village dans un habitat sénior adapté, tout en louant ou vendant leur grande maison à des jeunes couples avec enfants.

L'étude commandée par la communauté de communes, « Habitat de Demain », montre qu'en trente ans, la composition des foyers a été bouleversée. Le nombre moyen de personnes par foyer est aujourd'hui de deux. Certains grands pavillons pourraient faire l'objet de modulation en deux appartements à louer afin d'aider, par exemple, à la prise en charge du séjour en maison de retraite. Quelques propriétaires l'ont déjà effectué avec succès.

Le projet avec VOGELIS est en cours d'étude avec ses huit appartements seniors et ses six pavillons à loyer modéré. Nous travaillons à la réalisation de six à huit autres pavillons du même type, en loyer modéré ou location – vente. J'espère les premiers coups de pelleuse début 2024.

Dans le même temps, le remplacement du P.O.S. (Plan d'Occupation des Sols), obsolète depuis 2016, est, à mon sens, obligatoire. Le R.N.U. (Règlement National de l'Urbanisme) est trop contraignant, l'élaboration d'une Carte Communale ne ferait qu'entériner la situation actuelle. L'élaboration d'un P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme) est urgente. Nous devons définir nos projets de développement à moyen et long terme, les faire entériner par l'Administration. Ce sera un cheminement compliqué avec des négociations difficiles, mais il nous faut un Plan défini à intégrer dans un P.L.U.I. (Intercommunal) éventuel qui risque d'être mis en place dans les 7 ou 8 ans à venir. La politique du Zéro Artificialisation Nette ne nous aide pas, mais nous devons nous battre pour ne pas laisser étouffer le village qui finirait, alors, sans école et avec des commerces en difficulté. Tout est lié !

Je désire participer à toutes les Assemblées Générales de nos associations afin d'aller à la rencontre de tous ces bénévoles investis dans leur mission. Nos jeunes également, qui se retrouvent et font des activités sportives, culturelles ou simplement ludiques ensemble, de façon informelle, je suis désireux de vous rencontrer pour entendre vos besoins et débattre d'actions à mener. N'hésitez pas à vous rendre au secrétariat de la Mairie, j'y suis tous les matins autant que faire se peut. Transmettez vos souhaits ou remarques à M^{me} Fanny ANTOINE ou M. Cyril PAVOZ, ils me les transmettront et je ferai tout mon possible pour y répondre.

2023 s'annonce compliquée avec :

- # Un coût de la vie qui monte,
- # Des prix des énergies qui s'envolent,
- # Un climat qui s'affole
- # Et des conflits qui font honte !

Malgré tout, prenez soin de vous, retrouvez-vous en famille, entre amis pour passer de bons moments de joie partagée et passez une bonne année !

Le Maire, Jean-Paul MICLO

Au fil des débats

C'est voté

FOCUS SUR LES PRINCIPALES DELIBERATIONS AU FIL DES CONSEILS MUNICIPAUX

Séance du 23 février 2022

- Elaboration d'une carte communale ;
- Extension des réseaux secs pour alimenter une parcelle communale
- Contributions communales à verser au SDIS pour l'année 2022
- Cotisation 2022 – Association des Maires des Vosges
- Participation financière à l'abattage d'un chêne sur la propriété d'un administré
- Ouverture d'une ligne de trésorerie
- Fixation des indemnités de fonction au maire et aux adjoints
- Nomination d'un conseiller municipal délégué.

Séance du 11 avril 2022

- Forêt communale de Vecoux – prévisions 2022
- Approbation du compte administratif 2021 du budget primitif

- Forêt

	Fonctionnement	Investissement
Recettes	197 402,48 €	15 000,00 €
Dépenses	280 682,56 €	1 824,00 €
Résultat de l'exercice	- 83 280,08 €	13 176,00 €
Résultat antérieur reporté	126 039,25 €	10 385,71 €
Résultat cumulé	42 759,17 €	23 561,71 €

- Assainissement

	Fonctionnement	Investissement
Recettes	76 550,17 €	9 456,00 €
Dépenses	91 442,13 €	36 122,58 €
Résultat de l'exercice	- 14 891,96 €	- 26 666,58 €
Résultat antérieur reporté	- 72 681,28 €	- 30 672,53 €
Résultat cumulé	- 87 573,24 €	- 57 339,11 €

- Eau

	Fonctionnement	Investissement
Recettes	112 524,03 €	35 502,64 €
Dépenses	101 102,17 €	48 365,50 €
Résultat de l'exercice	11 421,86 €	- 12 862,86 €
Résultat antérieur reporté	- 29 294,15 €	117 159,52 €
Résultat cumulé	- 17 872,29 €	104 296,66 €

- Commune

	Fonctionnement	Investissement
Recettes	811 143,63 €	48 435,30 €
Dépenses	680 534,12 €	226 705,12 €
Résultat de l'exercice	130 609,51 €	- 178 269,82 €
Résultat antérieur reporté	55 373,00 €	2 869,37 €
Résultat cumulé	185 982,51 €	- 175 400,45 €

- Approbation du compte gestion 2021 du budget primitif
 - Assainissement
 - Eau
 - Commune
 - Forêt

Monsieur l'adjoint au Maire rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur.

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2021 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2021, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le compte de gestion Assainissement, eau, commune et forêt du trésorier municipal pour l'exercice 2021. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

- Affectation des résultats d'exploitation 2021 du budget primitif

- Forêt

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, affecte au budget primitif 2022 Forêt :

- R 002 Excédent de fonctionnement : 42 759,17 € ;
- R 001 Excédent d'investissement : 23 561,71 €

- Assainissement

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de reporter au budget primitif 2022 Assainissement :

- R 002 Déficit de fonctionnement : 87 573,24 € ;
- R 001 Déficit d'investissement : 57 339,11 €

- Eau

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de reporter au budget primitif 2022

Eau :

- R 002 Déficit de fonctionnement : 17 872,29 €;
- R 001 Excédent d'investissement : 104 296,66 €.

- Commune

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, affecte au budget primitif 2022 Commune à la section d'investissement :

- Excédent de fonctionnement capitalisé (compte 1068): 185 982,51 €.

- Approbation du budget primitif 2022

- Forêt

	Fonctionnement	Investissement
Recettes	203 534,17 €	64 163,88 €
Dépenses	203 534,17 €	64 163,88 €

- Assainissement

	Fonctionnement	Investissement
Recettes	160 000,00 €	110 339,11 €
Dépenses	160 000,00 €	110 339,11 €

- Eau

	Fonctionnement	Investissement
Recettes	132 000,00 €	184 296,66 €
Dépenses	132 000,00 €	184 296,66 €

- Commune

	Fonctionnement	Investissement
Recettes	771 500,00 €	333 545,89 €
Dépenses	771 500,00 €	333 545,89 €

- Fixation des taux des Impôts locaux pour l'exercice 2022 ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de fixer les taux d'imposition des taxes directes locales pour 2021 comme suit :

1 – Taxe foncière (bâti) : 42.14 %

2 – Taxe foncière (non bâti) : 34.48 %

- Litige entre la Commune et un administré, prise en charge des travaux par la commune en cas d'accord amiable
- Vente d'une portion de terrain communal
- Travaux sur les berges du Reherrey en centre de village
- Vote d'approbation des nouveaux statuts du S.I.V.O.M.

Séance du 15 juin 2022

- Convention du poste de relevage de l'usine REBORN - SIAHR
- Convention Centre de Gestion des Vosges – Missions Temporaires
- Convention Centre de Gestion des Vosges – RGPD
- Approbation des comptes de la société SPL X-Démat pour son Assemblée Générale
- Convention Centre de Gestion des Vosges – Dossier Carrière et Instances Paritaires

- Convention Centre de Gestion des Vosges – Service accompagnement
- Renouvellement ligne de trésorerie – Crédit Agricole Alsace Vosges
- Annule et remplace D2022-009 – Nomination Conseiller délégué + indemnités
- Convention de mise à disposition d'un terrain communal pour une exploitation en jardin
- Convention servitude de passage commune pour réseau eau
- Avis du conseil pour l'ouverture d'une école primaire à Vecoux
- Délibération suite à une rencontre avec un administré (chemin privé)
- Vente de parcelles de forêt
- Charges de fonctionnement écoles primaires de Remiremont
- Tarifs pour les demandes d'emplacement restaurant ambulant pour occupation du domaine public
- Décision modificative n°1 – Budget Primitif Assainissement
- Enquête publique pour la restauration de la Moselle, Moselotte et de leurs affluents
- SDEV Transfert éclairage public
- Restaurant Scolaire Garderie - Tarif au 1er septembre 2022
- Prise en Charge du Différentiel Restaurant Scolaire 2022
- Transport Scolaire Secondaire Participation Financière

Séance du 07 septembre 2022

- Délégation du Maire dans le cadre des régies municipales
- Décisions modificatives n°1 au budget principal
- Décisions modificatives n°2 au budget principal
- Décisions modificatives au budget forêt : ajustement de crédits
- Modification des effectifs, filière administrative
- Modification du RIFSEEP
- Passation convention centre de gestion
- Autorisation construction motivée au titre des articles L 111-4 et L 111-5
- Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) Consultation projet de périmètre à l'échelle du Pays de Remiremont et de ses Vallées.

Séance du 26 octobre 2022

- Tarifs du stère de bois sur pieds et coupe en bordure de route.
- Création d'un parcours en boucle fermée multi-niveaux, pluridisciplinaire et intergénérationnel (PUMP TRACK) – aide financière auprès du FEADER.
- Projet de construction de 14 logements, acquisition foncière.
- Personnel communal, action sociale.
- Modification des effectifs, filière administrative.

Séance du 30 novembre 2022

- Adhésion assurance statutaire – contrat groupe CDG88
- Exonération loyer p'tit plus
- Exonérations factures d'eau suite à surconsommation
- Décision modificative n°3 au budget communal
- Affectation du résultat 2021, délibération rapportée
- Décision modificative n°4 Ajustement des crédits en ressources propres
- Organisation du temps scolaire.

Le Secrétaire Général, Cyril PAVOZ

Zoom sur les Ressources Humaines

LE SERVICE ADMINISTRATIF

Impacté par une suite d'événements, dont la maladie puis le décès du secrétaire de mairie Patrice DEBAUVE, notre service administratif a malheureusement été perturbé plusieurs mois au cours de cette année 2022. Durant cette période, nous avons dû employer des personnels contractuels et recourir à des aides extérieures pour pallier les conséquences d'une telle situation.

Depuis le mois d'octobre, une équipe nouvelle est en place et constitue un binôme complémentaire, polyvalent et aguerri.



Cyril PAVOZ

Précédemment Directeur Général des Services dans une commune de la communauté d'agglomération d'Epinal, Cyril PAVOZ, après nous avoir prêté main forte durant la période difficile citée supra, occupe à présent le poste de Secrétaire Général dans notre mairie.

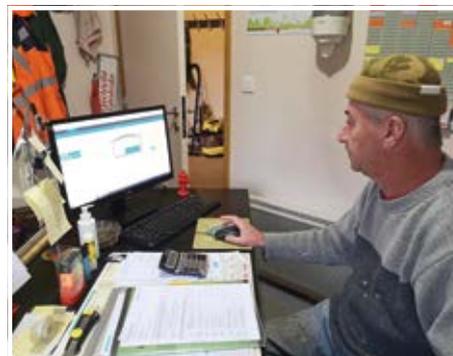
Recruté à temps complet à raison de 35 heures hebdomadaires, Cyril, rédacteur principal de 1ère classe, bénéficie d'une expérience reconnue tant dans la gestion administrative et financière que dans la gestion des ressources humaines, la fonction publique territoriale et le droit public.



Fanny ANTOINE

Adjointe administrative à hauteur d'une demi-journée par semaine avant son congé maternité, Fanny est à présent de retour à temps complet au secrétariat de la mairie. Impliquée depuis des années dans l'environnement communautaire, forte de compétences administratives et financières, nous saluons son investissement au service de notre commune.

LES SERVICES TECHNIQUES



Christophe VUILLEMARD



De gauche à droite
Mickaël PARMENTIER
et Jean-Louis DUPUIS

Christophe Vuillemand, responsable, Mickaël Parmentier et Jean-Louis Dupuis assurent des travaux quotidiennement pour le confort des habitants.

Leurs tâches sont très diversifiées et concernent notamment :

L'eau potable :

Christophe a en charge le traitement et la surveillance du réseau d'eau potable.

L'eau est traitée dans le réservoir du Pré Noël avec du calcaire marin (une fois par mois) et par chloration (deux fois par semaine).

Une fois traitée, l'eau alimente le secteur de Reherrey et le réservoir du Hatez qui dessert la majorité du village.

La surveillance de la consommation d'eau se fait par télégestion depuis 2017, ce qui permet notamment, en temps réel, de détecter les fuites, de surveiller le taux de remplissage des réservoirs, de donner des alarmes en cas de dysfonctionnement...

Du fait de ce degré de surveillance, le rendement du réseau est de 92 % ce qui est remarquable.

La maintenance des ouvrages, appareillages (pompes)...est également assurée par les services techniques.

L'Assainissement :

Entretien et suivi du réseau, surveillance du poste de refoulement des eaux usées situé près des locaux des services techniques.

La Voirie :

Entretien courant : nids de poule, point à temps, réfection des couches de roulement (sous-traitée à l'entreprise Valdenaire), nettoyage des fils d'eau...

Nettoyage des fers d'eau sur les sentiers forestiers
Programmation annuelle des travaux
Déneigement : un camion et un tracteur équipés de lames assurent le déneigement

L'Entretien courant des bâtiments communaux comprenant l'église

Le Fleurissement et l'entretien des espaces verts communaux :

Au printemps, de nombreuses fleurs sont repiquées dans des jardinières ou au pied de monuments.

Débroussaillage et élagage avec l'épareuse sont réalisés à bonne fréquence quand nécessaire.



L'Eclairage public :

Entretien courant et planification de la campagne de passage au tout LED.

La Préparation d'événements et de travaux :

Mise en place de déviations, indications de parkings provisoires, montage de chapiteaux...

L'Entretien du Cimetière :

Christophe a mis au point une base de données qui répertorie les 382 concessions et indique tout leur historique.



Jean-Louis



Mickaël

L'ECOLE DES SOURCES



Aurélie LEDUC,
Directrice

Aurélie est présente les lundis, mardis et vendredis.

Deux nouveaux visages cette année à l'école maternelle :

- Alixia BARTOLOMÉO - Enseignante
Alixia succède à Adeline LECOMTE. Elle assure les cours les jeudis.
- Elisabeth BISCHOFF - ATSEM
Elisabeth, que nous avons recrutée au 1^{er} septembre 2022, est Agent Territoriale Spécialisée des Écoles Maternelles. Elle succède à Chantal RIEFENSTAHL, partie en juillet dans le cadre d'un nouveau projet professionnel.

Périscolaire - Restauration scolaire - Entretien

Monique FAIVRE et Julie DUPUIS coordonnatrice de la restauration scolaire depuis le 1^{er} septembre 2022.



De gauche à droite : Monique Faivre, Elisabeth Bischoff, Alixia Bartoloméo et Julie Dupuis

L'AGENCE POSTALE

Christine est présente à l'agence :

- Les lundis, mardis, jeudis, vendredis et samedis de 9h30 à 12h sauf le dernier samedi du mois
- Le mercredi de 14h à 16h30



Christine RICHARD

Fabrice LECOMTE,
1^{er} adjoint

Enfance et petite enfance

ZOOM SUR L'ÉCOLE MATERNELLE DES SOURCES

DÉCOUVREZ, APPRENEZ, PROGRESSEZ

Une école attractive pour la réussite de tous

L'école rurale est une petite structure

● Les relations humaines

La motivation des élèves repose sur la coopération et l'entraide. Les effectifs étant réduits les relations sont plus apaisées. Les enseignants connaissent mieux les enfants, sont plus attentifs et les aident mieux. A la rentrée 2020, la municipalité a recruté une ATSEM à temps plein.

● La structure

L'école maternelle comprend deux salles de classe, une salle de motricité, une grande cour, une salle de sieste, un préau, un espace jardinage, un parc de vélos et trottinettes. Les services (restauration scolaire, garderie, Maison des Assistantes maternelles) jouxtent l'ensemble scolaire.

● Relations avec les parents

L'école rurale a un lien plus fort avec les parents ; ils sont plus impliqués et participent davantage à la vie de l'école.

● L'ouverture sur le monde

Le milieu rural est riche d'un environnement socioculturel propice à un enseignement citoyen, responsable, éco-responsable, à des rencontres intergénérationnelles et à un ensemble de valeurs portées par l'école de la République.

● Bagage culturel renforcé : création de parcours

Découverte - culturel - linguistique - sportif - bien-être - citoyen - éco-responsable.

● Les moyens matériels

Des salles spécifiques, des équipements, des installations didactiques, du matériel pédagogique et éducatif, une bibliothèque, la fibre optique et les outils numériques, des sites naturels dans la commune.

L'école rurale est une école de proximité

L'école rurale est proche de l'habitation des enfants et ne nécessite pas de longs trajets. Il n'y a donc pas de rupture avec leur lieu de vie.

Fabrice LECOMTE, 1^{er} adjoint

Des projets, des sorties...

Sortie à L'auditorium de la Louvière à Epinal : spectacle de marionnettes « Les trois petits cochons »

Rencontres intergénérationnelles

Ecole Maternelle des Sources
11 rue du Centre
88200 VECOUX
Tél. : 0329610713
Email : ce.0880884@ac-nancy-metz.fr

Plus d'informations
Contactez-nous
Mairie de Vecoux

“ L'école maternelle des Sources : une école attractive pour la réussite de tous

Des services sur place

- 1-La Maison des Assistantes Maternelles (MAM) « Les petits oisillons »
- 2-La garderie périscolaire
- 3-Le restaurant scolaire
- 4-La médiathèque

L'école maternelle : ses atouts

L'école rurale : une chance

Les relations humaines
La structure
Les relations avec les parents
L'ouverture sur le monde
Bagage culturel renforcé
Matériel et équipement

L'école rurale : une école de proximité

Des activités culturelles et scientifiques....

Lecture à la médiathèque

Les sciences



UNE PARTIE DE NOTRE ANNÉE À L'ÉCOLE DES SOURCES

CORRESPONDANCE

Toute l'année, la classe entretient une correspondance avec une classe maternelle de Colmar. Nous recevons de magnifiques lettres !



OCTOBRE 2021

ARTS

Nous avons réalisé des portraits à la manière d'Arcimboldo avec des végétaux secs récoltés dans le jardin de l'école.



Chambres et table d'hôtes à Vecoux

Capacité : 4 personnes - Ouvert toute l'année.



Monique DUPRE, 2 rue de Ribeauxard
03 29 61 09 73 ou 06 46 05 52 52

L'Artisan 88

Electricité
Aménagement
Décoration

06 42 56 86 83

7 chemin du Haut de Closchamp 88200 Vecoux



Enfance et petite enfance

OCTOBRE 2021

MARRONS

Nous sommes allés ramasser des marrons chez une dame qui habite près de la voie verte. Tous les enfants ont apprécié la promenade. Nous avons rapporté plein de marrons pour jouer en classe !



NOVEMBRE 2021

Notre voisin nous a donné une citrouille et des carottes de son jardin !
Nous avons construit des bonhommes de neige dans la cour de l'école !



DÉCEMBRE 2021

Saint Nicolas est venu dans la classe.
Nous avons emballés les sablés pour le
Téléthon. Merci aux adultes qui ont participé
à la confection de ces bons gâteaux !



COUVERTURE • BARDAGE • FERBLANTERIE



VRS

INSTALLATEUR



**CHAUFFAGE
DÉPANNAGE**

**SANITAIRE
ENTRETIEN**

énergie
renouvelable

RGE

S. VUILLEMARD • 88200 VECOUX
03 29 61 06 73 • 06 70 63 52 75 • www.vrs.fr

Enfance et petite enfance

JANVIER 2022

Vive les rois !

Cette année, ce sont les enfants qui ont cuisiné leur galette !



AVRIL 2022

En avril, un super-papa nous a fabriqué les pièces d'un nichoir en bois. Le nôtre était cassé. Nous avons joué à assembler les six pièces en classe, avant de fixer les pièces avec des vis. Christophe a fixé le nouveau nichoir à mésanges devant notre fenêtre. On peut les observer !



SEPTEMBRE 2022

Nous sommes douze élèves à l'école maternelle de Vecoux : 6 Grands, 3 Moyens et 3 Petits.

JUILLET 2022

Nous sommes partis à pied depuis l'école ... jusqu'à la table d'orientation ! Quelle belle promenade ! Nous avons eu de bonnes surprises : des framboises savoureuses presque tout le long du chemin !



MAM Les Petis Oisillons

La maison d'assistante maternelle «Les Petits Oisillons» regroupe trois assistantes maternelles agréées.

Marine, Kelly et Aurélie, accueillent vos petits bouts de 2 mois jusqu'à leur entrée à l'école (les périscolaires sont également accueillis s'ils sont scolarisés à l'école des Sources)

La maison est entièrement pensée pour le bien-être et la sécurité des petits et des grands avec une grande pièce de vie et un bel espace réservé aux bébés, ainsi qu'un extérieur entièrement clos pour profiter de toutes les saisons.

Les Nounous accueilleront avec plaisir et bienveillance chacun des petits.

Des places se libéreront à compter de août 2023. Vous pourrez les retrouver sur leur page Facebook «Mam Les Petits Oisillons» ou les contacter par téléphone.

7 rue du Centre, 88200 VECOUX • Tél. : 07 69 08 19 70



Travaux Urbanisme

Travaux 2022

TRAVAUX DE SECURISATION DE LA RD35

Renforcement de la lisibilité du passage piétons au droit de l'usine Reborn

Les travaux se sont terminés en mai :

- Résine ocre sur le passage piétons
- Barrières de protection rouges
- Réalisation de trottoir jusqu'à la rue de la Cure

Renforcement de l'éclairage :

- Pose de 5 crosses saillies équipées de luminaires LEDS (3 sur mâts d'éclairage existants et 2 sur nouveaux mâts)
- Pose de 2 mâts d'éclairage supplémentaires

Opérationnel fin novembre

- Radars pédagogiques en entrée de village côté Dommartin et côté Hielle.



RUE DES CHASEAUX

Cet été, des travaux de voirie ont concerné la section de la fin de la rue des Chaseaux jusqu'à l'impasse de la Grosse Hutte. Cette opération a permis de raccorder directement la rue des Cucherons au centre du village (via la rue des Chaseaux).

La structure de chaussée et l'assainissement ont été réalisés par nos services techniques et le revêtement de chaussée sous-traité à l'entreprise Valdenaire.



**POUR VOS TERRASSEMENTS
ÉTUDES - CONSEILS**

- Enrobé
- Enrochement
- Terrassement
- Assainissement
- Démolition - VRD

88360 RUPT-SUR-MOSELLE
Tél. 06 84 60 14 52
vosgestp@gmail.com

PROTECTION DES BERGES DU REHERREY

Comme indiqué dans les travaux en cours du bulletin municipal de l'an dernier, la CCPVM a apporté une assistance technique à une opération qui concerne la protection d'une berge communale à proximité de la mairie.

Ces travaux destinés à stopper l'érosion de la berge par végétalisation ont été réalisés au printemps 2022 par l'association d'insertion « chantiers eau et pierre ».

Epruvé par la forte sécheresse de cet été, des saules ont été replantés cet automne.



Situation avant travaux



Résultat des travaux

Travaux en cours

REFECTION DES ALLEES DU CIMETIERE

Depuis juillet 2021 où la loi Labbé a interdit l'utilisation de produits phyto sanitaires pour se débarrasser des mauvaises herbes, l'entretien des allées du cimetière est devenu difficile.

Une commande a été passée avec l'entreprise Deevert pour reprendre tout l'engazonnement du cimetière.

Un engazonnement par hydromulching est programmé au printemps 2023. Cette méthode consiste en un semis par projection hydraulique : semis de larges surfaces ou de zones d'accès difficiles.

De plus, cette technique permet une pousse rapide des semences même sur les graviers et une limitation de la pousse des espèces indésirables et/ou des invasives.

Le fastidieux et long travail de désherbage sera remplacé par des tontes régulières et garantira un bel aspect.



ECLAIRAGE PUBLIC

L'équipement des lampadaires en Led se poursuit.

La rue du Centre, de l'avenue de la Gare à la rue des Châteaux, est programmée au printemps 2023 et la fin de rue du Centre, de la rue des Châteaux à la limite du village côté Hielle, en automne.

Par mesure d'économie, depuis début décembre, une coupure de l'éclairage public a été programmée de 22h à 5h du matin.

Actuellement, la rue de la Gare reste allumée car pour des raisons techniques, elle est liée au passage piétons en face de l'usine Reborn, passage qui doit rester allumé toute la nuit ; des études sont en cours pour essayer de pallier cette situation.

Nicole DORIDANT, 2^e Adjointe

DEDUCTION D'IMPÔTS 50%

Pavage - Dallage - Clôture
Piscine - Bassin
Entretien plantations
Taille - Elagage

16, route de Reherrey - 88200 VECOUX
Tél. 03 55 22 54 59 - 06 47 88 77 14
vosgespaysages88@gmail.com

Travaux Urbanisme

Projets

PLAN LOCAL D'URBANISME

Actuellement, à Vecoux, l'urbanisme répond au RNU, règlement national d'urbanisme.

Après réflexions, la Municipalité a engagé un bureau d'études pour l'élaboration d'un PLU (Plan Local d'Urbanisme).

En effet, le PLU est un document de planification communal qui permet d'organiser l'évolution de la commune à partir d'un projet d'aménagement et de développement durable. Il fixe les règles de construction applicables aux zones qu'il définit.

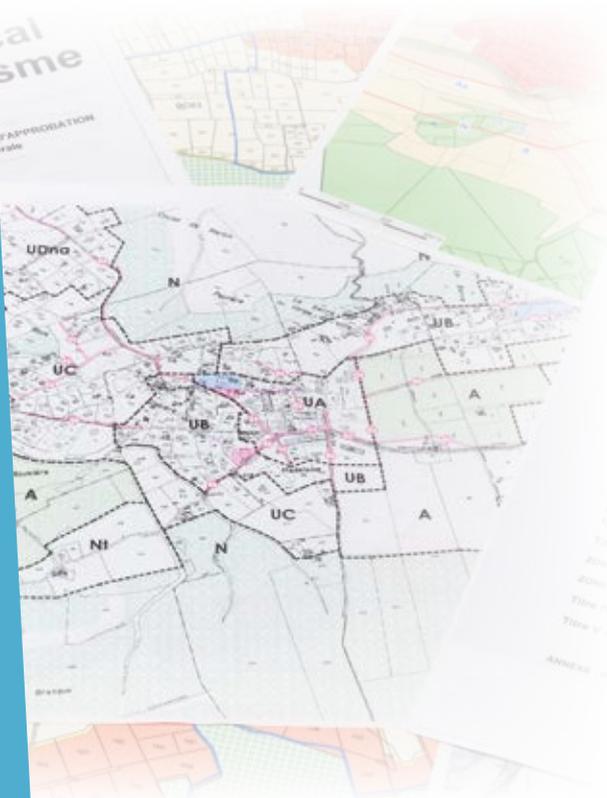
La carte communale, quant à elle, reste un document simplifié qui identifie uniquement, sur une commune, les zones constructibles.

La carte communale est un document moins puissant qu'un PLU dans la mesure où il n'offre aux collectivités aucun outil d'aménagement de l'espace et aucune règle spécifique au territoire.

Dans les deux cas, on tend vers une densification de l'habitat dans le but d'économiser les espaces naturels et les terres agricoles

De plus la Communauté de Communes des Portes des Vosges Méridionales entame des réflexions sur un PLUi c'est-à-dire un PLU à l'échelle de l'espace communautaire et le PLU permettra de définir une série de projets qui pourront être intégrés au PLUi si ce projet voit le jour.

A ce jour, le bureau d'études travaille sur la phase « diagnostic ».



Nicole DORIDANT, 2^e Adjointe

30 ans d'expérience à votre service

E.R.I.C. sarl

Chaudronnerie
Métallerie
Industrie



Serrurerie acier / inox / alu
Fabricant sur mesure
Escaliers • Garde corps • Brise vues
Portails • Mobiliers design

52 route de Chaudefontaine
VECOUX
Tél : 03 29 61 01 20
E-mail : E.R.I.C@wanadoo.fr
www.metaleric-design.fr

Projets



Recensement de la population 2023

www.le-recensement-et-moi.fr

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2023

Cette année, la commune de Vecoux réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 19 janvier 2023.

Comment ça se passe ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

Vous n'avez reçu aucun document d'ici le 10/01/2023 ?

Contactez la commune : accueil@vecoux.fr ou 03.29.61.06.14

Deux agents recenseurs, habitants de la commune vont être formés. Ils auront une carte d'agent recenseur validée par la commune afin de se présenter à vous. Si vous avez un doute sur la véracité des documents n'hésitez pas à appeler la Mairie.

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et les logements...

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
2. Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...
3. Identifier les besoins en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter Fanny ANTOINE ou Cyril PAVOZ à la Mairie.

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr.

Fanny ANTOINE




**Recensement
de la population 2023**

**Répondre au recensement,
c'est utile pour construire
demain !**

Encore plus simple par internet

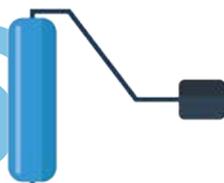
le-recensement-et-moi.fr

**Le recensement démarre le 19 janvier.
Vous serez prévenu par votre mairie.**

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE PEINTURE

SARL

JEAN AIZIER & FILS



A VOTRE SERVICE POUR TOUS TRAVAUX

- Peinture intérieur extérieur
- Façades
- Parquets stratifiés
- Revêtements de sols
- Décoration :
 - Faux bois
 - Faux marbre,
 - Trompe l'œil,
 - Chaux, Stucs...

3 lotissement "Les Bouleaux" - 88200 VECOUX
Tél. 03 29 61 08 24 • www.aizier-peinture-vecoux.fr



Entreprise certifiée

FABRICANT

CHALETs - MAISON BOIS - ABRIS de JARDIN

CHALETs GLÉ

Chemin de la Vanne
88200 VECOUX

Tél. 06.07.78.48.59



denis.gle@orange.fr

www.chalet-gle.com



Projets

LOGEMENTS SOCIAUX POUR SENIORS ET FAMILLES

Comme nous vous l'avions indiqué dans le bulletin de l'an dernier, la commune a sollicité Vosgelis pour l'étude d'un programme de logements sociaux en cœur de village au lieu-dit « Le Clos Foingé »

L'étude du programme de 8 logements destinés aux seniors et 6 pavillons destinés aux familles se poursuit.

Sondages archéologiques

L'INRAP a considéré que le site avait un intérêt majeur et a donc programmé une opération archéologique préventive. Des sondages ont été réalisés en juillet et rien n'a été découvert.

Poursuite des études

Acquisition en cours par Vosgelis du terrain nécessaire à l'opération,

Encore quelques démarches administratives et élaboration des plans précis de l'opération,

Réalisation des dossiers de consultation des entreprises pour une réalisation des travaux en 2024.



Vie économique

Présentation de l'activité de quelques acteurs économiques de la Commune



AU P'TIT PLUS

Vanessa vous accueille depuis le 26 septembre et vous propose :

- plats du jour sur réservation par téléphone au **06 13 33 24 35**
- dépôt de pain, journal
- snacking à toute heure...



En juillet 2022, la Communauté de Communes de la Porte des Vosges Méridionales a organisé un « Appel à Projet - Création ou reprise Commerce ». Vanessa Didier a été lauréate du concours Boutique avec remise des prix le 21 novembre.



Horaires :

- Lundi - mardi et jeudi de 7h à 14h et de 16h à 20h
- Vendredi de 7h à 14h et de 16h jusqu'en fin de soirée
- Samedi de 9h à 14h et de 17h jusqu'en fin de soirée
- Dimanche de 9h à 12h
- Fermeture le mercredi



THIBAUT GALLY - MAÎTRE ARTISAN PÂTISSIER

« Votre créateur de gourmandises »

Depuis le 1^{er} Novembre 2022, Thibaut a installé son laboratoire chocolat - pâtisserie dans son domicile à Vecoux.

Il dispose d'une carte Pâtisserie et une Chocolats et gourmandises

Ses pâtisseries sont disponibles uniquement sur commande avec retrait à son domicile ou en livraison. Ainsi il pourra vous réaliser des gâteaux à thèmes, sur mesure ou à la carte.

Les chocolats sont disponibles en tout temps.

Tél : 06 26 15 81 52
Site : thibautgally.patisserie@gmail.com
4, lotissement des Saules à Vecoux





E.R.I.C. SARL

Chaudronnerie - Métallerie - Industrie

Création de l'entreprise en juillet 1989, soit depuis plus de 30 ans.

Cette entreprise est gérée par Monsieur Eric Xémard et son fils cogérant.

Toute la fabrication se fait sur le site de Vecoux route de Chaudefontaine.

L'entreprise est diversifiée et produit notamment pour :

- Les particuliers : garde-corps, escaliers, terrasses suspendues ...le tout sur mesure
- L'ONF : fers d'eau (rigoles métalliques)
- Les bureaux de contrôle comme l'APAVE : machines pour contrôler des équipements sportifs
- Les installations de dépôts pétroliers : passerelles, auvents ...
- Les entreprises de TP

La clientèle est surtout Vosgienne mais avec toutefois des interventions dans toute la France.

E.R.I.C. Sarl

52 route de Chaudefontaine • VECOUX • 03 29 61 01 20 • Mail : E.R.I.C@wanadoo.fr



Le mardi c'est pizza !...

PIZZA SELVATICO

La camionnette « Pizza Selvatico » s'installe tous les mardis place de la Mairie de 17h30 à 21h.

Depuis 2013, Maelle et Dominique préparent devant vous une grande variété de pizzas cuites au feu de bois (margarita, paysanne, océane, vosgienne ...) ainsi que des pizzas spéciales et des flammenkueches.

Une importante clientèle de Picosés s'est fidélisée et il est toujours temps de découvrir !

Vous pouvez réserver dès 17h30 au **07 83 38 00 49**.



... et le samedi, c'est kebab !

SNACK DELICE

Depuis juin 2022, Snack Délice s'installe tous les samedis soir, place de la mairie de 17h30 à 21h.

Oktay vous propose un large choix de kebabs et vous pouvez passer vos commandes dès son arrivée en le contactant au **07 87 20 78 46**.

Excellent et copieux que ce soit les sandwiches kebab, les assiettes, les barquettesmenu enfant et le tout accompagné de boissons.

Le plus simple c'est de lui rendre visite, si ce n'est pas déjà fait et vous aurez son dépliant qui vous décrit toutes les formules possibles.

Vie économique

ETABLISSEMENT DENIS GLÉ

Création de l'entreprise au Syndicat en août 1991, soit plus de 30 ans.

Arrivée à Vecoux en 2011 dans les anciens bâtiments de la SEB, rue de la Vanne.

Monsieur Glé, directeur, emploie 7 personnes (5 personnes à temps plein, 1 apprenti et une secrétaire)

Toute la fabrication se fait sur le site de Vecoux. Le bâtiment d'environ 4.000 m² permet l'installation de différentes machines outil ainsi que le stockage du bois à l'intérieur.

L'entreprise travaille principalement avec des partenaires locaux, scieries et menuiseries Vosgiennes.

La production est diversifiée et tout est fait sur mesure :

- Chalets d'habitations
- Abri de jardins sur mesure
- Aménagement extérieur : pont de bois, balcons autoportés, garde-corps, gloriettes, garages
- Mobiliers urbains pour collectivités : abribus en bois, chalets de Noël...

CHALETs GLÉ

1 Rue de la Vanne - Vecoux

Tél : 03 29 61 29 24 - E-mail : chalets-gle.com



Nicole DORIDANT, 2^e Adjointe



ATELIERS NATURO SOPHRO

La naturopathie rencontre la sophrologie pour vous offrir toutes les clefs afin de prendre soin de vous.

4 ateliers vous sont proposés à VECOUX, les dimanches à 10 h, dans la salle des associations, sur les thèmes suivants :

- **Bien dormir le 11 décembre 2022**
- **Apprivoiser le stress le 5 février 2023**
- **Nettoyage de printemps le 2 avril 2023**
- **La circulation sanguine le 25 juin 2023**

Aurélie et Caroline se sont rencontrées lors de formations de méditation pleine conscience. Aurélie a pris le chemin de la naturopathie car pour elle il est important de prendre le corps dans son entièreté pour retrouver son propre équilibre et Caroline, elle s'est tournée vers la sophrologie, une pratique douce qui favorise un bon équilibre entre le mental, les émotions et le corps.

Lors de ces ateliers, vous approfondirez les thématiques proposées par la dégustation de plantes, l'utilisation d'huiles essentielles, des autos-massages, des exercices de sophrologie, de la relaxation, des conseils pour une bonne hygiène de vie... dans un cadre doux et bienveillant. Vous repartirez avec des fiches mémo et un cadeau afin de devenir autonome de votre bien-être.

Pensez à réserver auprès d'Aurélie au **06 76 62 02 98** qui répondra à vos questions et vous donnera tous les détails par téléphone.

Au plaisir de vous rencontrer et de partager ces ateliers avec vous.

Caroline et Aurélie



Forêt

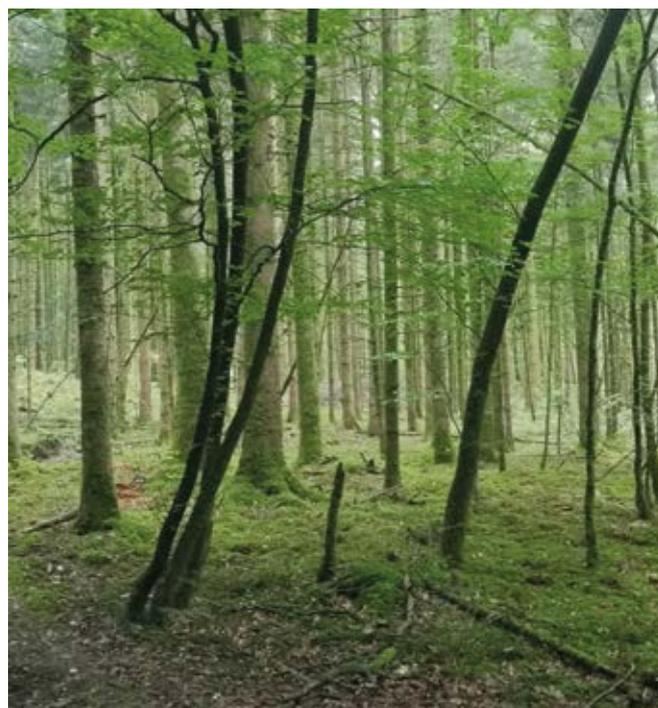
PARTIE DE LA FORET SOUMISE AU REGIME FORESTIER (GESTION ONF)

Les sécheresses consécutives des années passées ont fragilisé la forêt qui continue à dépérir dans certains secteurs et principalement du côté de Reherrey.

En 2022, l'exploitation a concerné environ 5 000 m³ de bois dépérissant. Depuis 3 ans il n'y a plus de coupes de bois vert et cela se poursuivra en 2023.

Mais la forêt se régénère naturellement de façon diversifiée et des travaux de nettoyage, pour sélectionner les plants, seront programmés dans l'avenir.

Parallèlement, d'importants travaux de réfection de chemins ont été réalisés en 2022.



PRINCIPAUX CHIFFRES 2022

- Vente de bois sur pied et en contrat d'approvisionnement :**350 246 € TTC**
- Travaux d'exploitation liés aux contrats d'approvisionnement : ...**16 414 € TTC**
- Travaux sylvicoles et d'infrastructure :**36 000 € TTC**
- Travaux d'exploitation et travaux d'infrastructure :**62 865 € TTC**
- Frais de gardiennage et contribution à l'hectare :**8 622 € TTC**



PARTIE DE LA FORET COMMUNALE NON SOUMISE AU REGIME FORESTIER

En 2022, une vingtaine de personnes ont participé aux affouages.

Résultats : 110 stères de coupes de bois sur pied et 50 stères en bord de route.

Recettes : 2 093 € TTC

Nicole DORIDANT, 2^e Adjointe



Une année riche en projets pour la CCPVM



Fortement engagée dans une politique de revitalisation et de développement de son attractivité, la CCPVM a vu l'année 2022 émaillée par la concrétisation de nombreux projets structurants pour son territoire.

LA REVITALISATION, UN PROJET D'AMPLEUR POUR LE TERRITOIRE

Le programme Petites Villes de demain a bien évolué durant cette année 2022 avec l'établissement d'un diagnostic du territoire, démarche à laquelle les habitants et acteurs socio-économiques ont été associés au travers de micros-trottoirs, des balades partagées, ou encore d'entretien, principalement sur les trois Petites Villes de demain que sont Plombières-les-Bains, Remiremont et le Val d'Ajol. Sur la base de ce diagnostic ont ensuite été définies des orientations stratégiques de revitalisation, actuellement en cours de traduction en un plan d'actions concret pour chacune des trois villes et pour la CCPVM. Ce travail permet notamment d'alimenter la convention d'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT), une feuille de route qui guidera les communes lauréates durant les cinq années à venir.

En parallèle de cet important travail de fond, une étude est réalisée spécifiquement sur le thème de l'habitat afin de permettre d'obtenir un état des lieux de la situation du territoire en matière de logement. Ce diagnostic, conduit à la fois sur le terrain et au travers de données chiffrées devra permettre, à terme, d'identifier les principaux enjeux auxquels les communes de la CCPVM sont confrontées en matière d'habitat. Une fois ces défis identifiés, l'idée sera de proposer des outils et solutions concrets pour permettre une amélioration en matière d'habitat. Plusieurs idées sont présentes en filigrane et de façon incontournable dans le cadre de cette démarche : l'ambition de limiter la vacance ainsi que la volonté de faciliter la réalisation de travaux, principalement pour permettre des gains énergétiques, mais aussi proposer de logements correspondant mieux aux attentes des jeunes

ménages et des seniors. Comme pour l'étude de revitalisation, cette démarche vise, in fine, à renforcer l'attractivité de la Communauté de Communes.

LA TRAVERSÉE DU FOSSARD : UN PROJET AVEC UN RÉEL POTENTIEL POUR LE TERRITOIRE

La Communauté de Communes des Hautes Vosges (CCHV), la Communauté de Communes de la Porte des Vosges Méridionales (CCPVM) et l'Office National des Forêts (ONF) portent un projet d'aménagement du massif du Fossard, qui comporte l'aménagement des 8 sites pour l'accueil du public à travers la mise en place de divers équipements et mobiliers ainsi que d'équipements de sécurisation. Le lancement de la phase de consultation des entreprises débutera en novembre 2022, pour une mise en œuvre début 2023.

STADE VTT : UN PROJET AMBITIEUX D'ATTRACTIVITÉ SPORTIVE

En février 2022, la CCPVM, porteuse du projet, a organisé une journée de travail autour du nouveau stade VTT à Remiremont en compagnie du bureau d'étude Bike Solutions, des élus et de tous les acteurs impliqués.

Ce projet aura un fort impact économique et touristique sur le territoire. Il pourra attirer différentes cibles de la population que ce soit les passionnés de vélo, les professionnels mais aussi les clubs et les fédérations. Cet espace innovant aura pour but



RÉNOVATION DU SITE DU SAINT-MONT AVEC LA FONDATION HUBERT GRAVIER

La Fondation Hubert Gravier, créée en 2022 a pour vocation d'accompagner les collectivités locales, maîtres d'ouvrages, dans le financement de travaux de restauration à caractère patrimonial. Les projets susceptibles d'être accompagnés doivent se situer au Saint Mont, ou à proximité immédiate; à Saint Étienne les Remiremont, Saint Amé ou Remiremont. L'intervention de la fondation peut aller jusqu'à 50%. Une liste sur les projets identifiés sera établie chaque année par les élus.



d'accueillir petits et grands de tous niveaux mais aussi de se fondre dans le paysage dans le contexte naturel et forestier.

Sa mise en service est prévue pour le début du second semestre 2023.

PCAET : UN PROGRAMME QUI ATTEINT SA PHASE DE DÉMARRAGE DES ACTIONS

En 2022, le plan d'action du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) a été validé et 12 axes stratégiques ont été abordés.

La phase de mise en œuvre opérationnelle, composée de 36 actions, est active depuis octobre 2022.

Le défi « J'y vais » a été organisé par l'association Active Vosges du 2 au 22 mai 2022. Le but était d'encourager les établissements scolaires et entreprises à se déplacer de manière alternative à la voiture individuelle pour tout trajet domicile-école ou domicile-travail. La CCPVM a contribué au défi.

La convention France Renov a été signée en juillet 2022. Il s'agit d'un service gratuit, indépendant, de conseil et d'accompagnement à la rénovation énergétique. C'est un guichet unique pour obtenir des conseils techniques juridiques et financiers sur un projet de rénovation énergétique pour tous les ménages, copropriétés et petites entreprises du secteur tertiaire.

Le contact France Renov : Florent LANGLADE
03 29 22 50 10 / francerenov.hautesvosges@soliha.fr

LABEL TERRE DE JEUX 2024 : EN AVANT POUR LES JO !

Durant le mois de juillet 2022, la CCPVM a reçu le label « Terre de Jeux 2024 » par le comité Paris 2024. Ce label fait référence aux Jeux Olympiques et aux Jeux Paralympiques 2024 qui auront lieu à Paris.

Ce titre, qui apporte de grandes ambitions sur le territoire de la CCPVM, a pour but de permettre aux habitants de vivre le sport pendant la période des JO. La CCPVM s'engage à favoriser la découverte du sport et de ses valeurs et de promouvoir la pratique sportive.

La CCPVM organisera divers événements autour de la célébration des JO. Ceux-ci pourront être récompensés lors de la remise des trophées annuels « Terre de Jeux 2024 » ou sur les réseaux sociaux du label.

UN ENSEMBLE DE PROJETS ET ACTIVITÉS POUR AMÉLIORER LA VIE DES HABITANTS DU TERRITOIRE

Création de nouveaux services, amélioration du patrimoine intercommunal, actions en faveur de la culture, de l'économie ou du tourisme... Nul doute qu'au cours de l'année 2022 la CCPVM a été active à travers la réalisation et la mise en œuvre de différents projets. Voici un résumé des plus importants :

Pour la Fête de la Musique en juin 2022, la CCPVM a inauguré les nouveaux locaux de l'école de musique intercommunale Le Cube à Remiremont. Cette journée a commencé par des portes ouvertes où les personnes présentes pouvaient découvrir les différents cours de musique proposés ainsi que les nouveaux aménagements du bâtiment. Ensuite, le travail des enfants et des adultes a été partagé au public en toute convivialité, notamment avec le concert de percussions proposé par 15 enfants.

En mai dernier, la CCPVM et l'Office Intercommunal du Tourisme ont organisé les rencontres du tourisme. Cette journée avait pour but de travailler sur un nouveau schéma de développement à travers la mise en avant de 3 thématiques différentes : nature et bien-être, hébergement et patrimoine. Ces nouvelles stratégies impacteront les cinq prochaines années jusqu'au mandat suivant.



CCPVM

Durant cette année, la signalétique touristique a été revue par la CCPVM en collaboration avec l'Office du Tourisme. En premier lieu, la CCPVM a installé des panneaux dans les centres villes des dix communes du territoire. Ce panneau consiste en un recto composé d'une carte touristique créée par l'Office et d'un verso composé d'un plan des sentiers de VTT et de randonnées. L'objectif pour 2023 est d'installer des totems sur l'ensemble des départs des sentiers de randonnées intercommunales.

Le 25 et 26 juin 2022 a eu lieu la Fête de l'eau et de la rivière à la salle polyvalente de Saint-Amé. La CCPVM présentait donc sa 4ème édition qui eut un franc succès. Petits et grands ont pu se retrouver autour des activités proposées : projection vidéo, sorties d'exploration sur les bassins, apprentissage des espèces patrimoniales, chants par l'école de musique, stands et conférences.



En septembre 2022, les élus de la CCPVM ont inauguré le nouveau caillebotis de l'espace NATURA 2000 « étang et tourbière de la Demoiselle ». Cet endroit d'exception est désormais accessible au public. Les visiteurs pourront se ressourcer et contempler les différentes espèces présentes dans la tourbière. Ce projet sera prolongé sur l'année 2023 avec une révision complète de la signalétique du site par la CCPVM.

BOUTIQUE

UNE RENCONTRE AVEC VOTRE FUTUR COMMERCE

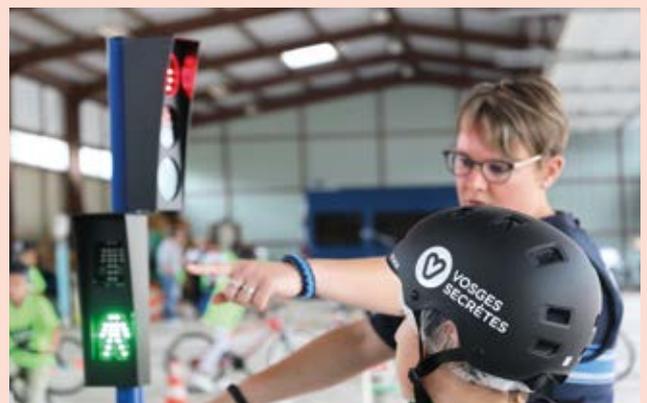
LA MARQUE TERRITORIALE VOSGES SECRÈTES SOUTIENT LES INITIATIVES INTERCOMMUNALES D'ATTRACTIVITÉ

Cette année, deux actions majeures ont été organisées par la marque du territoire Vosges Secrètes.

La CCPVM a lancé un appel à projet « Boutique » durant le mois de juillet 2022 afin de stimuler la vitalité commerciale dans les 10 communes et principalement en cœur de bourg. L'objectif était de récompenser les créateurs ou repreneurs d'un commerce.

Cette initiative, où les candidatures se sont clôturées le 19 septembre, a reçu 12 propositions. Le 27 octobre, les postulants admissibles ont été auditionnés par un jury pour défendre leur projet. Parmi ceux-ci, quatre candidats ont été récompensés. Différents prix ont été distribués aux participants retenus pour une enveloppe globale de 8 000 €.

Le 4 juillet 2022 a eu lieu la première journée « Tous à vélo » organisée par la CCPVM et portée par Vosges Secrètes pour les élèves de CM2 des écoles de la CCPVM avec la participation de l'Escadron de Gendarmerie Mobile de Saint-Étienne-lès-Remiremont. L'objectif central de cette journée était de sensibiliser les enfants aux règles et usages du vélo et de la trottinette sur la route. Cet événement a pris la forme de plusieurs ateliers pédagogiques organisés par les différents partenaires présents lors de l'évènement.



UN PROJET DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE OU DES INTERROGATIONS SUR LE SUJET ?

La Communauté de Communes de la Porte des Vosges Méridionales, en partenariat avec les Communautés de Communes des Hautes Vosges et des Ballons des Hautes Vosges, a mis en place un Service de Conseil à la Rénovation Énergétique : France Rénov'.

Un conseiller accompagne les habitants en leur livrant des conseils techniques, juridiques et financiers relatifs à leur projet de rénovation énergétique. Il fait office de guichet unique du territoire pour la rénovation énergétique et propose des conseils gratuits, neutres et personnalisés auprès des ménages en habitation individuelle, en copropriétés et aux petites entreprises du tertiaire (moins de 9 salariés).

Vous pouvez retrouver le conseiller lors de permanences physiques sur le territoire (voir flyer de communication).

Coordonnées :

Florent LANGLADE

Tél. : 03 29 22 50 10

Mail : francerenov.hautesvosges@solih.fr



UN PROJET DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE ?

Demandez conseil auprès de votre Conseiller France Rénov', le service public gratuit, indépendant et personnalisé pour tous les ménages et petites entreprises du tertiaire.



PERMANENCES TÉLÉPHONIQUES :

- Lundi, Mercredi, Jeudi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
- Vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

PERMANENCES PHYSIQUES SUR RENDEZ-VOUS :

REMIREMONT

1^{er} mercredi du mois
de 10h00 à 12h00

26 rue Charlet

SAULXURES-SUR-MOSELLOTTE

2^{ème} jeudi du mois de
10h00 à 12h00

87 rue du Collège

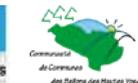
LE THILLOT

3^{ème} vendredi du mois de
10h00 à 12h00

79 avenue de Verdun

Obtenez des conseils techniques, juridiques et financiers en appelant le 03 29 22 50 10 ou par courriel à francerenov.hautesvosges@solih.fr

La Région Grand Est et l'État accélèrent la transition énergétique



FEBVET Claude
Gravure Sculpture Funéraire
portrait lithogravure, lettre bronze, redouture
Atelier : 21 route de nol
88120 LE SYNDICAT
TEL: 06.81.68.92.07 FAX: 03.29.61.39.57

Placé sous la responsabilité du maire qui en est le président, le CCAS vient en aide aux personnes fragiles de la commune en raison de l'âge ou d'un handicap. Nous les aidons dans certaines démarches administratives afin de débloquent des situations parfois complexes et veillons à ce qu'ils ne manquent de rien. Nous n'oublions pas les enfants et mettons en place des animations festives pour leur plus grand bonheur.



POUR LES PETITS PICOSÉS

A l'occasion de carnaval, un concours de déguisements a été proposé aux enfants de Vecoux. 15 enfants répartis en 3 tranches d'âge ont participé à cet événement

Les déguisements étaient très réussis et le choix extrêmement difficile. Finalement tous les enfants ont gagné et se sont vus récompensés. Un sachet contenant livres, coffrets de création manuelles et confiseries a été remis à chacun.

Le dimanche de Pâques, une grande chasse aux œufs était organisée sur le terrain communal, derrière les HLM du Centre.

Sous un beau soleil printanier, 30 enfants aidés de leurs parents ont ramassé quelques 1800 œufs déposés par le lapin et les cloches. Un grand succès qui sera reconduit l'année prochaine.

Le 6 décembre, Saint Nicolas accompagné du père Fouettard était de passage dans notre village. La hotte chargée de friandises, ils ont d'abord rendu visite aux enfants de l'école des sources où ils ont été accueillis par des chansons, puis à la Maison des Assistantes Maternelles. Les plus grands n'ont pas été oubliés car Saint Nicolas les attendait à la descente du bus.



SARL AF RECYCLAGE

Mr LEITE VICTOR

7 route de Hielle 88200 VECOUX

Téléphone : 06.76.55.13.16 - afrecyclage88@gmail.com

SIRET 895 256 337 00018 - APE 3822Z

- Mise en sécurité de sites industriels et commerciaux
- Collecteur de déchets industriels, chimiques et agricoles
- Bilans environnementaux

COLLECTE POUR L'UKRAINE

Début mars, nous avons fait appel à votre générosité afin de collecter des produits d'hygiène, nourriture bébé, couvertures et duvets. Vous avez été très généreux et nous vous en remercions. Nous avons trié, emballé, étiqueté (en anglais) et en liaison avec la préfecture des Vosges, une quinzaine de cartons ont pris le chemin d'un centre de regroupement avant de prendre la route de l'Ukraine. Une trentaine de cartons de vêtements ont été remis à la paroisse et convoyés jusqu'en Pologne pour les réfugiés.

POUR NOS AÎNÉS

La semaine bleue

Début octobre, après 2 années d'interruption pour cause de COVID, c'est avec un plaisir non dissimulé que nous nous sommes retrouvés, enfants de l'école des Sources et aînés du village afin de partager des activités.

L'atelier peinture a vu la fabrication d'une grande fresque avec toutes les mains, petites et grandes trempées dans la peinture et grâce à Patrick, nous avons construit des grandes tours en cubes.

Le lendemain, nous avons tous pris le bus, direction la médiathèque de Remiremont. Bien installés dans des fauteuils, nous avons écouté des histoires sur la nature et participé à un

atelier créatif. Nous avons réalisé de très belles compositions avec des végétaux qui ont été exposées dans le hall de la médiathèque

Le dernier jour, c'était atelier pâtisserie. Nous avons réalisé des gâteaux courgette/chocolat, carotte/cannelle et des cookies. Merci Alain pour ces bonnes recettes.

L'après-midi, les parents sont venus regarder avec nous toutes les photos qui ont été prises et surtout déguster les bons gâteaux.

Un grand merci à Patrick, Evelyne, Alain, Marie-France, Evelyne, Christine et Anne pour leur participation.





Repas des aînés

Début septembre, 262 invitations étaient distribuées aux Picosés de plus de 65 ans afin de les convier au traditionnel repas des aînés. Le 16 octobre dernier plus d'une centaine de convives se sont retrouvés salle Saint-Louis, superbement décorée sur le thème de la mer, pour déguster un délicieux repas concocté par notre grand chef monsieur Durain. Un vrai bonheur tant pour les yeux que pour les papilles.

Nous avons honoré les doyens du repas : mesdames Germaine Clément et Jeannine Martin bientôt 92 ans ont reçu de magnifiques corbeilles de fleurs et monsieur Raymond Martin, 94 ans depuis quelques jours, un coffret de vin de Bordeaux.

Une cinquantaine de nos aînés, pour des raisons de santé, ont opté pour le colis. Composé exclusivement de produits locaux, il sera distribué par les membres du CCAS courant janvier.



Evelyne PORTÉ
Vice-présidente du CCAS



Restaurant
Chef à domicile
Cours de cuisine
Séminaires
Traiteur gastronomique

Fabrice DURAIN

15 rue du Centre
88200 VECOUX

Tél. 03 54 80 05 32
contact@fabricedurain.fr

www.fabricedurain.fr



www.fabricedurain.fr

Gîte des Cuchérons

Serge VUILLEMARD et Christine RICHARD
Route des Cuchérons 88200 VECOUX
06 70 63 52 75 / 06 71 08 71 66
www.gitedescuchérons.fr

Maison familiale
tout confort de 170 m²,
très bien équipée, 13 places

Nombreuses activités
intérieures et extérieures



Associations



ADMR

Aider c'est notre métier et notre engagement, chaque jour, nous venons en aide aux personnes âgées, malades ou handicapées mais aussi à des familles et des enfants sur les trois communes Rupt sur Moselle, Ferdrupt et Vecoux.

On est là pour aider au maximum les personnes à rester chez elle, être là tout simplement, parfois la seule personne qui vient dans la journée, une histoire une rencontre différente chez chaque bénéficiaire, prendre soins des autres, vouloir aider c'est une force, un métier.

L'humain est au cœur de notre action, à l'écoute pour trouver des solutions adaptées à vos besoins, avec plus de 70 ans d'expérience, nous innovons et sommes dans une démarche d'amélioration continue.



Le Courrôge du mardi, le groupe des participantes déguste la tarte aux pommes. Rencontre amicale avec des activités manuelles, des jeux de mémoire, de la danse assise, on évoque des souvenirs avec les animatrices bénévoles de l'ADMR



Sortie du groupe des hommes au Rucher des Avolets. Découverte et dégustation de miel. Le déplacement est possible grâce au véhicule mis à disposition par la commune de Rupt sur Moselle.

De super aide à domicile, aide pour l'entretien du logement, l'entretien du linge, la préparation des repas, aide au lever, au coucher, à la prise des repas, à la toilette, aide pour les courses et autres déplacements, des professionnels de confiance pour prendre soins de vous.

Bénévoles et professionnels proposent des animations courrôge du mardi et des sorties hommes, pour rompre l'isolement de ceux et celles qui le souhaitent. Un accueil au bureau tous matins et des visites à domiciles pour accompagner et aider aux démarches administratives.

Le président, J.M. CLAUDE

ORGUE EN SCÈNE

L'Association « Orgue en Scène » entre dans la deuxième phase de son existence. M. Antoine Galvez, après neuf ans de présidence au sein de l'association, passe la main à une « présidence collégiale » à trois personnes :

- M^{me} Maryvonne Metzger (ancienne vice-présidente)
- M. Vincent Daniel (ancien vice-président, professeur d'orgue)
- M. Jérémy Marchal (nouveau venu, professeur d'orgue)

Un nouveau secrétaire ancien habitant de Vecoux : le docteur Yvonnick Clémence médecin à la retraite.

Et deux nouveaux venus dans le conseil d'administration ; Mathilde Miclo et Arnauld Bartel (représentant de la municipalité)

L'animation culturelle autour de l'orgue encore ralentie par la pandémie ne nous a pas empêché de réunir le public, pour un merveilleux concert donné le 16 juillet 2022 par l'ensemble « Molto Vivo », charmant les habitants et les vacanciers de passage à Vecoux.

Pour clôturer l'année le 15 décembre la chorale d'enfants de la cathédrale Saint Jean de Lyon, qui n'ont pu venir à Noël dernier pour cause d'une nouvelle vague d'épidémie, nous ont transportés avec leurs voix d'anges dans la période illuminée de Noël avec ravissement

Nous avons toujours besoin de votre soutien pour d'autres projets qui nous tiennent à cœur, par exemple l'ajout d'un jeu de trompette au pédalier pour ennoblir encore notre instrument si convoité.

La présidente, Maryvonne METZGER

Molto Vivo
en concert

Eglise St. Louis de Vecoux
20h30 samedi 16 juillet 2022

entrée libre corbeille

ORGUE EN SCÈNE

A.F.N. Vecoux – Dommartin



Stèle de Menaurupt

La Piquante Pierre

Notre section compte à ce jour 36 adhérents dont 9 veuves d'anciens combattants. Cette année fut troublée par l'épidémie de Covid 19. Pas de rassemblements, pas de réunions, nous avons respecté les consignes sanitaires. Il reste à espérer que 2023 ne soit pas de la même enseigne.

Cette année sera l'anniversaire de notre section qui a été créée le 9 novembre 1973, 50 ans déjà. Le congrès départemental du 9 novembre 2023 à Saint-Dié sera consacré à nos porte-drapeaux. Je tiens à signaler ici les 50 ans de porte-drapeaux de Roger Perrin de Vecoux, nous en reparlerons.

L'année 2023 sera l'année du Souvenir, le Devoir de Mémoire s'impose plus que jamais, souvenons-nous 1914-1918... 1939-1945... nous les avons vécus avec nos parents, n'oublions pas que notre région et tout particulièrement les Hautes Vosges, ont payé un lourd tribut, le maquis, la déportation, les villages incendiés, l'évacuation, et j'en passe....

Nous nous déplaçons sur tous les sites de Saint-Nabord, à la Bresse, à Bussang, Ramonchamp, Fresse et Saint-Maurice. Les Maires nous invitent à les accompagner. De plus en plus, au cours de nos déplacements, la jeunesse est présente et nous accompagne.

Nos activités pour 2023 ne sont pas encore définies mais nous devons nous rassembler pour des journées conviviales.

Merci à Madame le Maire de Dommartin et à Monsieur le Maire de Vecoux, merci également aux conseillers municipaux pour leur aide, l'entretien de nos stèles et leur fleurissement.

Merci à la à la Fanfare de l'Étendard et aux pompiers présents à nos cérémonies patriotiques.

Bonne année à toutes et à tous.

Le président, Jean-Marie POIROT

ASSOCIATION SAINT-LOUIS

Encore de nombreuses réservations cette année pour la plus grande satisfaction des familles.

La salle a notamment permis de réunir plus d'une centaine de convives lors du repas des anciens de Vecoux, organisé par le C.C.A.S. le 16 octobre.

Rappel : fermeture hivernale de nos locaux de fin novembre à début mars.

Les travaux effectués par les bénévoles se sont limités à l'entretien des espaces extérieurs.

L'Assemblée Générale se tiendra le 21 janvier 2023 à la salle des associations de Vecoux à 10h30.

Toute l'équipe de la Saint Louis vous présente ses meilleurs vœux pour 2023.

Pour toutes vos réservations et visite de nos locaux :

- MANSUY Daniel : 03 29 61 05 17
- PERRIN Michel : 03 29 61 09 42



Associations

LA FANFARE L'ÉTENDARD

Les activités de la Fanfare en 2022

Au cours de l'Ag de février dernier, après 16 années de bons et loyaux services, Gilbert PIERRE a cédé sa place à Yves DURAND qui va désormais présider la fanfare après son père André et son grand-père Henri le fondateur en 1933.



Printemps très chargé comme habituellement avec notre présence à la foire aux harengs à Rupt, la fête des brioches à la Magdelaine, le défilé de carnaval à Dommartin et la foire aux toffailles à Saint-Nabord.

Week-End également très chargé le 14 juillet avec la veille la traditionnelle soirée avec feux d'artifice à Dommartin, le 14 à Rupt pour la remise de galons aux sapeurs pompiers et le soir à Saint-Etienne pour le défilé aux lampions.

En août, concert au 2^e festy ferme puis, à Pouxieux pour le marché du terroir et enfin à la foire aux pieds de cochon à Dommartin.

En octobre de nouveau à Rupt pour l'assemblée générale des médaillés militaires des Vosges.

A cela s'ajoute nos participations à toutes les cérémonies patriotiques du 8 mai, 11 novembre et 5 décembre à Vecoux et Dommartin sans oublier Noireux Saint-Nabord en septembre.

Enfin le 27 novembre dernier nous étions dans vos murs pour fêter Sainte-Cécile avec après l'office religieux et le concert à l'Eglise, une remise de diplômes et médailles à trois de nos musiciens qui cumulent 157 ans de pratique musicale.

Nous remercions les deux municipalités de Vecoux et Dommartin pour leurs subventions.

Ainsi que nos collègues de Rupt, Saint-Etienne et Pouxieux qui répondent toujours présents pour nous aider à nos différentes prestations.

En 2023, L'Étendard fête ses 90 ans. Nous espérons avoir de nouvelles recrues pour faire vivre notre chère société.

Pour l'ÉTENDARD, **Dominique PIERRE**



SECOURS CATHOLIQUE

Notre équipe locale de St Amé couvre les quatre clochers de Julienrupt-Vecoux-Dommartin et St Amé et nos 6 communes de La Forge, Cleurie, St Amé, Le Syndicat, Dommartin et Vecoux, et travaille et agit avec l'équipe de Vagney. Ces bénévoles font partie des 1000 bénévoles de la délégation des Hauts de Lorraine (Vosges et Meurthe et Moselle).

Rappelons que le Secours Catholique intervient dans l'urgence des catastrophes naturelles ou autres. Plus près de nous, les équipes locales répondent à des urgences immédiates en lien avec les services sociaux et accompagnent des personnes en situation de précarité, de détresse morale ou de solitude, quelques soient leurs situations familiales, leur nationalité, leur origine ou leur religion.

Sur notre secteur, une permanence d'accueil a lieu le quatrième vendredi du mois (sauf empêchement : voir affichage Maison St. Jean-Baptiste à St. Amé). Nous participons au Festival de soupes à Remiremont, avec toutes les équipes du secteur montagne, courant novembre (en 2022 : le 19), au marché de Noël le 4.12 à St. Amé et à l'entrée de Super U le samedi 17,12 à partir de 9h.

Nous travaillons aussi en lien avec l'équipe de Remiremont : boutique Jean Rhodain, atelier couture, épicerie solidaire, accompagnement aux devoirs...

06 26 95 10 05

N'hésitez pas à utiliser ce numéro pour nous signaler une détresse ou nous demander des renseignements ou nous informer de votre envie de nous rejoindre : tous les talents sont les bienvenus.



**ENSEMBLE,
CONSTRUIRE
UN MONDE JUSTE
ET FRATERNEL**

Secours Catholique
Caritas France
Hauts-de-Lorraine
Membre de Caritas Europe



CLUB VOSGIEN

Après des années difficiles, le Club Vosgien local n'a pas chômé en 2022.

Cette année a été l'occasion de célébrer les 150 ans du Club Vosgien avec diverses manifestations dans tout le territoire des Vosges. En effet, 150 ans de bénévolat, 150 ans de partage, d'entraide et de don de soi en faveur du bien commun ça se fête !

Les membres du Club local ont proposé un large choix de randonnées pédestres sur le secteur et aux alentours, de Blanchemer aux Milles étangs, jusqu'en Alsace, avec la sortie traditionnelle au Grand Ballon pour clôturer l'année.

Un calendrier bien rempli pour les randonneurs, mais aussi les nouvelles activités comme le VTT et la Marche Nordique qui sont toujours aussi attrayants et divertissants.

Il n'y a pas eu de Marche Populaire cette année. En effet l'association locale a décidé de ne plus s'affilier à la FFSP. Mais l'équipe travaille sur d'autres projets ouverts à tout public, pour permettre les rencontres et les découvertes de paysages.

La randonnée VTT des Chalets qui a eu lieu à Rupt sur Moselle a eu un gros succès cet été avec la participation de 236 personnes. Les parcours de 30 et 45 km ont été très appréciés. Merci encore à l'équipe des vététistes et aux partenaires pour leur support lors de cette journée.

Les travaux sur les sentiers se sont déroulés d'avril à octobre. Les équipes se sont retrouvées les jeudis pour revoir le balisage et entretenir les sentiers. Mais il manque toujours des bras pour aider sur la commune de Vecoux. Donc si vous aimez la nature et utilisez nos sentiers, n'hésitez pas à nous contacter pour nous aider à les maintenir en état. Nos montagnes et nos vallées sont très appréciées des touristes et c'est en préservant l'entretien de nos sentiers que nous garderons leur reconnaissance et ce lien avec eux.

La présidente, Caroline SCHUTZ



Associations

LE PETIT THEATRE DE VECOUX

Pour cette saison 2022, le Petit Théâtre de VECOUX a eu l'immense joie de remonter sur scène après une année blanche et ainsi pu retrouver son public, afin de vous présenter deux pièces. Certes, la mise en place de ce spectacle n'a été facile, à cause des événements liés à la pandémie Covid. Il a fallu s'adapter aux directives sanitaires qui évoluaient toutes les semaines, aussi par principe de précaution nous avons pris la décision début janvier 2022 de ne pas annuler nos représentations prévues en février mais de les reporter d'un mois, du 25 février 2022 au 19 mars 2022 afin d'accueillir le public dans les meilleures conditions possibles. Toute une organisation a dû se mettre en place afin de limiter les contacts, respecter le port du masque, contrôler le pass-sanitaire... Malgré ces contraintes, le résultat a été plus que satisfaisant puisque les onze représentations ont fait le bonheur du public revenu en nombre.

La première pièce « CLU'ADO » jouée par la troupe des Petiots qui a été renommée les Z'ados au vu de leur âge a rencontré un réel succès, récoltant les plus chaleureux remerciements des spectateurs. Celle-ci a fait forte impression tant par l'écriture de Jean-Charles TISSERAND et le remarquable décor de Pascal KERSIAK que par l'interprétation de nos jeunes, à tel point que nos Z'ados ont réalisé deux représentations supplémentaires lors d'événements particuliers, à savoir le 18 juin 2022 à l'ancien cinéma de REMIREMONT et le 02 juillet 2022 en plein air pour l'association « Une note de bonheur » à SAINT-AME.

La deuxième pièce intitulée « DADDY BLUES » de Bruno CHAPELLE a également connu un franc succès. Le décor réalisé par les bénévoles sous la direction de Pascal FLIEG a fait une nouvelle fois sensation. Le metteur en scène Stéphane ANTOINE s'est félicité de la complicité et de la cohésion entre les actrices et acteurs lors des répétitions ce qui a renforcé la qualité de jeux et d'aisance sur scène. Aline, Anne, Sylvie, Olivier, Anthony et Emilien ont pendant deux heures mis à rude épreuve les zygomatiques d'un public généreux en applaudissements.

L'assemblée générale du 30 avril 2022 a permis au Président Stéphane ANTOINE de remercier une nouvelle fois l'ensemble des bénévoles de l'association pour l'énorme effort effectué à la réalisation de ce spectacle ainsi que la participation de chacun aux travaux d'aménagement de notre local. Cette réussite est le travail de toute une équipe. L'élection lors de cette assemblée a vu le bureau être réélu dans son intégralité. Le président

et ses membres ne manquent pas d'idées et d'innovation et n'hésitent pas à investir en matériel afin d'améliorer chacun de nos spectacles. Quelques projets théâtre futurs sont également à l'étude...affaire à suivre !

L'année s'est achevée par une journée à FRAISPERTUIS pour les jeunes et par une sortie à AMNEVILLE pour les adultes, notamment pour aller apprécier le spectacle vivant des Bodin's.

Une édition se termine que déjà une nouvelle saison se profile à l'horizon. Ainsi, en 2023 vous découvrirez la suite des aventures des Z'ados ainsi qu'une nouvelle pièce complètement déjantée des adultes. Tout le monde a donc repris le chemin des répétitions dès le début du mois de septembre afin d'être prêt à vous recevoir aux dates suivantes :

- Les vendredis 3, 10, 17 et 24 février 2023.
- Les samedis 4, 11, 18 et 25 février 2023.
- Les dimanches 5, 12 et 19 février 2023.
- Le mardi 21 février 2023.

L'ouverture des réservations à partir du 2 janvier 2023. (Horaires et téléphone seront communiqués ultérieurement)

Dans l'attente de vous revoir en février prochain toute l'équipe du PETIT THEÂTRE vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

La secrétaire, **Delphine GIRARD**





Associations

AMICALE DES SAPEURS POMPIERS La page du SAPEUR !

2022 s'achève, voici le résumé des activités des Sapeurs-Pompiers de VECOUX

La vie de l'Amicale :

Après 2 années perturbées par l'épidémie de Covid, l'amicale reprend ses activités.

L'assemblée générale s'est tenue le 08 avril à la salle des associations en présence de Mme E Porté Représentant Mr le Maire . A cette occasion l'amicale a offert un cadeau à A Gomes suite à sa cessation d'activité et son engagement au sein de l'amicale.

Le 22 octobre, de nombreux amicalistes ont participé à un voyage organisé avec les amicales de Rupt et Dommartin. Journée riche avec visite d'un musée Sapeur-Pompier et visite d'un Château.

Cette année le repas de la sainte Barbe a réuni le 26 novembre les centres de Rupt, Dommartin et Vecoux dans une ambiance conviviale à la caserne de Rupt.

Les Futures Recrues :

Le Sapeur de 1ère Classe Audric NICHINI a rejoint le Centre d'Incendie et de Secours de Vecoux suite à une mutation du CIS VECOUX

L'année dernière, je vous annonçais l'engagement de Mélina GALMICHE au sein de la Section Locale de Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP) du Secteur de REMIREMONT. Mélina poursuit sa formation pour rejoindre le Centre d'Incendie et de Secours (CIS) à l'issue de celle-ci.

A la rentrée de septembre 2022, deux jeunes de Vecoux ont choisi de tenter l'aventure JSP en rejoignant la Section Locale de JSP. Il s'agit de Hector LAINE et Théo LECLERC.

Bienvenue à eux et à très bientôt pour gonfler les effectifs du CIS !

Vous pouvez vous aussi vous engager au sein des Sapeurs-Pompiers du CIS VECOUX. Si vous avez entre 16 et 55 ans

que vous soyez une femme ou un homme en bonne santé et que vous êtes intéressés par nos activités, n'hésitez pas à contacter le Lieutenant Nicolas HUMMEL Chef de Centre au 06.84.61.68.05 ou un sapeur-pompier de votre connaissance. Nous comptons sur vous !

Les cérémonies de Sainte-Barbe :

En 2021, lors de la cérémonie qui s'est tenue à LE VAL D'AJOL, l'Adjudante Alexandra HUMMEL a été élevée à la distinction d'Adjudante-Cheffe, les Sapeurs Hugo ANTOINE, Léo HUMMEL et Siré OUSMANE ont été promus au grade de Caporal et la Sapeure Valérie HARLAY est élevée à la distinction de Sapeure de 1ère Classe.

En cette fin d'année, la cérémonie de Sainte-Barbe a eu lieu sur notre commune le samedi 26 novembre 2022. Les CIS de DOMMARTIN-LES-REMIREMONT, ELOYES, RAON AUX BOIS, REMIREMONT, RUPT-SUR-MOSELLE, LE VAL D'AJOL et VECOUX étaient rassemblés sur la place de la mairie pour une cérémonie menée de main de maître par la Capitaine Pascal HUMBERT Chef du CIS de REMIREMONT.

Le Sergent Serge FRANCOIS a été élevé à la distinction de Sergent-Chef. L'Adjudant-Chef Nicolas HUMMEL a été promu Lieutenant de SPV suite à sa réussite à la formation de Chef de Groupe qui a eu lieu à Aix-en-Provence au cours du premier semestre 2022. La médaille d'Honneur échelon Or des Sapeurs-Pompiers lui a également été remise.

L'activité Opérationnelle du CIS :

En 2021, les Sapeurs-Pompiers de VECOUX ont réalisé un total de 70 interventions, année dans la moyenne.

Au 1er décembre 2022, 119 interventions ont eu lieu, soit 9 Accidents de Voie Publique, 22 Feux, 8 Opérations Diverses, 71 Secours d'Urgence Aux Personnes et 9 interventions de spécialistes. Les Sapeurs-Pompiers locaux sont intervenus





sur VECOUX et sur les communes environnantes en renfort ou en soutien des CIS voisins. Le maillage territorial des Centres d'Incendie et de Secours du Service Départemental d'Incendie et de Secours des VOSGES est ainsi assuré par la disponibilité des Sapeurs-Pompiers locaux, qu'ils soient remerciés pour leur disponibilité.

Les 100 ans du CIS :

Le samedi 27 mai 2023, les Sapeurs-Pompiers de VECOUX fêteront les 100 ans du CIS. Nous reviendrons vers vous pour vous informer des modalités de cette manifestation.

Nous profitons de ces quelques lignes pour vous remercier de votre accueil lors de la distribution de nos calendriers et nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2023 !

Pour le Centre d'Incendie et de Secours,
Lieutenant Nicolas HUMMEL, *Chef de Centre*,

Pour l'Amicale,
Sergent-Chef Serge FRANCOIS, *Président*.

Photos : David BUTZ
Serge FRANCOIS

VIVRE POUR ROULER

En 2022 nous n'avons pas pu établir notre programme habituel du fait des restrictions sanitaires liées au COVID qui restaient très aléatoires.

Cela ne nous a tout de même pas empêché, une fois ces restrictions allégées, d'organiser quelques sorties moto et quelques rencontres :

- Balade moto dans les Hautes Vosges avec arrêt à la Confiserie de Plainfaing
- Journée à la pisciculture du Frais Baril à Xertigny : balade moto le matin, repas pris sur place et après-midi pêche
- Notre barbecue annuel à Vecoux
- Un week-end au chalet des amis de la nature à la Feuillée Nouvelle au Val d'Ajol : balade moto l'après-midi, visite de l'éco musée du pays de la cerise à Fougerolles, repas le soir, nuit sur place, petit déjeuner et balade le matin
- Soirée beaujolais
- Soirée bowling à Epinal suivie d'un repas à Arches.

Les retrouvailles des adhérents du moto club ont été vraiment très appréciées et très chaleureuses.

Pour 2023, nous préparons notre programme pour notre assemblée générale prévue le 21 janvier. Les adhérents sont sollicités pour proposer des sorties, balades... quelques-unes sont déjà prévues sans dates définies : loto, barbecue, bal, bowling...

Que 2023 nous permette de nous retrouver pour vivre notre passion commune.

Claude MARTIN - *Président*



Associations

SOCIÉTÉ DES FÊTES

2022 a été une année bien remplie et grâce à une météo bienveillante, toutes les manifestations que nous vous avons proposées ont été couronnées de succès. Un grand merci et rendez-vous en 2023 encore plus nombreux.

Le muguet du 1^{er} mai

Ce sont les messieurs de la société des fêtes qui vous ont proposé les traditionnels brins de bonheur. Merci pour votre accueil bienveillant.

Marche familiale du 8 mai

A nouveau associée au trail du Tumulus. Tous les bras disponibles se sont retrouvés le samedi 7 mai pour le montage des chapiteaux et le jour J, pendant que les coureurs grimpaient le Ravage, les familles randonnaient sur un parcours très agréable de 6 kilomètres environ. A l'issue ceux qui le souhaitaient pouvaient partager un barbecue servi sous chapiteau dans de la vraie vaisselle (eh oui, on vous gâte...). En 2023, la marche familiale vous sera proposée le 1er mai, toujours avec un repas à l'arrivée.



Fête de la bière du 18 juin

La fête de la bière a fait son retour plus tôt dans la saison afin de bénéficier d'une longue soirée printanière.

Les producteurs locaux vous ont proposé leurs bières artisanales pendant que les enfants profitaient des structures gonflables mises gracieusement à leur disposition. Les fours ont été allumés et les flammekueches préparées par nos membres ont été cuites par nos amis restaurateurs Fabrice Durain et Fabrice Bolmont. Elles étaient tout simplement fabuleuses. Le groupe POTOFEU (rock celtique) a rythmé la soirée.



Marché aux puces du 11 septembre

Nous avons été particulièrement chanceux en ce jour de marché aux puces, la veille il tombait des cordes.

Dès 6 heures les premiers exposants installaient leurs étals et chacun a pu faire de bonnes affaires tout au long de la journée grâce à une centaine de stands. Les cuistots d'un jour n'ont pas chômé et notre restauration rapide n'a pas désempilé. 30 kilos de moules, 70 kilos de frites et tout le reste... Rendez-vous le 10 septembre 2023.

Concours de crèches, décorations et marche du Téléthon du 2 décembre

Notre concours de crèches était de retour et la marche des rois, organisée à l'occasion



du Téléthon a permis de découvrir les créations des picosés. Lanternes à la main, nous avons déambulé dans les rues de notre village joliment décoré pour l'occasion. A l'issue, une délicieuse soupe au potiron, des châtaignes et des biscuits ont réchauffé les cœurs (et les ventres). Merci à ceux qui ont participé pour cette bonne cause qui nous tient à cœur.

Noël des enfants du 15 décembre

Les enfants de Vecoux accompagnés de leurs parents avaient rendez-vous en salle des associations pour le traditionnel goûter de Noël suivi cette année d'un spectacle de marionnettes. Quel bel après-midi.



Nos amis bricoleurs ne sont pas en reste. C'est l'abri de la société des fêtes situé sur le terrain communal des HLM du centre qui a connu une remise en état spectaculaire. Tout a été démonté, poncé, repeint, la toiture nettoyée. Et tout ça dans la bonne humeur...



Si vous souhaitez participer à la vie du village en donnant un peu de votre temps, n'hésitez pas à nous rejoindre.

Des jeunes sont attendus, espérés pour plein de nouvelles idées.

René GROSJEAN
Président de la société des fêtes



Associations

SOCIÉTÉ DES PECHEURS À LA LIGNE MOSELLE MOSELOTTE

Un petit aperçu des activités en 2022

Après deux années avec le Covid, la Société des Pêcheurs à la Ligne Moselle-Moselotte a repris son rythme de croisière.

Plusieurs réunions avec la Communauté de Communes de la Porte des Vosges Méridionales sur différents sujets (seuils, biodiversité, écologie etc..), beaucoup de temps passé en salle et sur le terrain.

L'écloserie a fonctionné à merveille cette année car nous avons récolté beaucoup de géniteurs ce qui fait que nous avons pu produire 25000 œufs qui ont été déversés en vésicules dans l'étang de grossissement, merci à Philippe MAROTEL pour tout le travail qu'il a réalisé à l'écloserie.

Le mardi 18 septembre nous avons pêché nos truitelles (2500) qui sortaient de l'étang de grossissement pour les mettre en tête de bassin dans les ruisseaux du Reherrey, de Saint-Anne, Hautmantard sur Saint-Nabord, le Fouchot, à Remiremont, la Niche à Raon aux Bois et Raon Basse, au total 12 points d'alevinage.

Un chantier éducatif a eu lieu du 13 au 24 juin sur le ruisseau des Traves à Raon aux Bois avec le concours de la fédération de pêche des Vosges et l'association jeunesse et cultures.

Les centres aérés de Remiremont et Saint Nabord ont fonctionné pendant l'été mais vu la chaleur et le manque d'eau dans les étangs c'est à regret que nous avons dû les arrêter à la fin du mois de juillet.

En ce qui concerne le nettoyage, l'étang de grossissement a été fauché plusieurs fois, à l'étang des aulnes nous avons fauché la renouée, nettoyage des étangs de la prairie du Vouau pour les centres aérés.

Cette année nous avons connu la sécheresse qui a été importante sur la Moselle, le ruisseau des Mitreuches à sec, le ruisseau de Longuet à Saint-Nabord à sec, le ruisseau de Franould à sec, et la Moselle à sec depuis le pont des Mitreuches jusqu'au pont de Cheneau il n'y avait que des cailloux, nous avons fait 8 pêches de sauvetages, beaucoup de travail avec les bénévoles que je remercie ce qui a représenté 304 heures de travail.

Je profite du bulletin municipal pour remercier Monsieur le Maire et sa municipalité, les propriétaires riverains qui nous louent les berges, les bénévoles qui nous ont aidés cette année, **à ce sujet je lance un appel si des personnes sont intéressées pour rentrer au comité et donner un peu de leur temps à la pêche : s'adresser au président Alain Mangel, 14, rue du puits de roches à Saint Etienne les Remiremont téléphone 03.29.23.04.98**



J'invite tous les pêcheurs à l'assemblée générale de l'A.A.P.P.M.A. Moselle-Moselotte le dimanche 19 février 2023, à 10 heures au centre culturel à Remiremont.

Alain MANGEL
Président de l'A.A.P.P.M.A. Moselle-Moselotte

ASSOCIATION «UNE ROSE, UN ESPOIR»



Chaque année, et ce depuis 8 ans, le dernier week-end d'avril, les motards de l'association de Vecoux « Vivre pour Rouler », secondés par de nombreux bénévoles et soutenus par de petites et grandes enseignes locales, participent à une grande collecte de fonds au profit de la lutte contre le cancer.

Les motards vont de villages en villages, font du porte-à-porte en proposant une rose en échange d'un don minimum de 2 euros et, parallèlement des bénévoles proposent également des roses devant de grandes surfaces et de petits commerçants partenaires.

Les bénéfices engendrés par cette opération sont intégralement reversés aux hôpitaux de proximité; cette année, les dons ont permis à l'hôpital de Remiremont d'acheter du matériel de confort pour les malades atteints de cancer, à savoir, une chaise de douche électrique permettant de réaliser des soins corporels de qualité ainsi que deux fauteuils de relaxation pour améliorer le bien-être des patients.

Michèle Coppé-Gotti la présidente de l'association « Une Rose, un Espoir » ainsi que Claude Martin président des motards de Vecoux remercient tous les généreux donateurs, tous les bénévoles et tous les partenaires qui ont contribué à l'entière réussite de cette opération et vous donnent d'ores et déjà rendez-vous fin avril.

Merci encore.



Cérémonies

Traditionnelle cérémonie devant le monument aux morts de Vecoux. En présence de Monsieur Miclo maire de Vecoux et Madame Louis maire de Dommartin-lès-Remiremont, des représentants des Anciens Combattants, des pompiers et de la fanfare de Dommartin.



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE



SAINTE CÉCILE LE 27 NOVEMBRE

A l'occasion de la Sainte Cécile, l'étendard, batterie fanfare de Dommartin, s'est rendue à Vecoux :

- Rassemblement devant l'église de Vecoux
- Office religieux à la mémoire des défunts de la Société suivi de leur concert
- Remise de médailles et diplômes au salon d'honneur de la mairie de Vecoux en présence de Monsieur Miclo et Madame Louis

FÊTE DE LA SAINTE BARBE LE 26 NOVEMBRE

Cette année, les Chefs de Centre d'Incendie et de Secours du bassin de Remiremont : le lieutenant-colonel Thibaut Dupuis, chef du Groupement d'Opérations, Pascal Humbert, Capitaine des Pompiers de Remiremont et le lieutenant Nicolas Hummel, responsable de la caserne de Vecoux, ont organisé la Sainte-Barbe à Vecoux.

Rassemblement de 200 pompiers place de la mairie, en présence d'invités et de personnalités : Monsieur Christophe Nægelen député des Vosges, Monsieur Miclo, Catherine Louis, conseillère départementale (représentant le Président), Thomas Vincent, conseiller départemental, rejoints en fin d'après-midi par Monsieur Hingray Sénateur.

Prise d'armes, remise des décorations : fourragères et galons, défilé des pompiers dans les rues, accompagnés de leurs engins et allocutions sous le préau de l'école.



Histoire

LES LEGS FAITS À LA COMMUNE DE VECOUX APRÈS 1900¹.

1902. Legs Louis MANSUY

Né à Thiéfosse le 5 juin 1848, Louis Mansuy était le second et dernier fils² de Jean-Joseph Mansuy cultivateur à Thiéfosse et de Marie Catherine Claudon. Lorsque ses parents se marient le 28 janvier 1846 à Thiéfosse, son père avait 44 ans et sa mère 36 ans ce qui explique que seul deux enfants seront issus de cette union. Avant son mariage, son père était devenu propriétaire en 1829, des maisons du Pré Fautrop et de la Saye situées à Reherrey³. En 1850⁴ il achetait la maison dite à Rochauney, située près du pont de Xonvillers où il établira sa résidence. Il fera également l'acquisition en 1859, d'une petite maison à Vecoux lieu-dit au Faubourg ou au Rang des Côtes⁵. Le 4 novembre 1869, il partageait ses biens entre ses deux fils. Louis, le cadet, emportait les fermes du pré Fautrot et de la Saye estimées 18000 frs ainsi qu'une maison à Thiéfosse dite à Retompré estimée 16000 frs⁶.

Resté célibataire, Louis Mansuy résidera avant 1885 dans sa maison de Thiéfosse. En décembre 1885, son frère Jean-Joseph louait en son nom la maison du Pré Fautrop⁷ son frère à cette date étant pensionnaire de l'hôpital psychiatrique de Maréville. C'est en raison de cette hospitalisation que bien plus tard, ses héritiers tenteront sans succès, de faire annuler les legs qu'il fera en 1902 en faveur des bureaux de bienfaisance des communes de Thiéfosse et Vecoux.

Après son rétablissement ; en 1886 il était toujours à Maréville ; Louis Mansuy s'établissait à Vecoux et achetait le 12 octobre 1889, l'ancienne huilerie située au bas du village, lieu-dit les Viaux, devenant ainsi propriétaire des droits d'eau qui lui permettront d'entraîner les machines de l'atelier de menuiserie qu'il projetait d'y installer. Le 17 janvier 1891, il faisait en mairie une déclaration de conversion de bâtiment rural ; le moulin ; transformé en maison d'habitation et atelier de fabrique de râdeaux⁸.

Dix ans plus tard, le 23 février 1902, il rédigeait devant Maître Septime Gérard son testament et décédait à l'hôpital de Remiremont le 1^{er} mars, décès suivi le 3 mars de l'inventaire de ses biens⁹.



Facture d'octobre 1900

Le testament de Louis MANSUY

N'ayant pas de bons rapports avec ses héritiers, à l'exception des deux fils aînés de son frère Jean-Joseph, Louis Mansuy désignait plusieurs bénéficiaires dont les bureaux de bienfaisance de Thiéfosse et de Vecoux.

Il léguait à son voisin, Olympe Febvay, chantre de la paroisse, qui avait accepté de se charger de ses affaires à la fin de sa vie, le double des frais et honoraires qu'il avait engagé au cours des 12 derniers mois, ce qui triplait le salaire qu'il lui avait accordé.

Sa filleule Victorine Humbert de Thiéfosse et son filleul Louis Misslin de Vecoux, recevaient chacun 500 fr.

Au bureau de bienfaisance de Thiéfosse étaient attribués tous les immeubles situés sur le territoire de la commune, à savoir la ferme de Retompré, celle de la Moussière et quelques terrains. L'estimation de ces biens s'élevait à 14 312 frs. Le donateur

1 Sources : AD Vosges EDPT 508 1 Q 3

2 L'aîné Jean-Joseph était né à Dommartin le 12-11-1846

3 Acte du 21 mai 1829 passé devant Me Noël.

4 Acte passé devant Me Noël le 14 décembre 1850

5 Échange du 3 août 1859 devant Me Pleux de Remiremont

6 Acte passé devant Me Magnien notaire à Remiremont.

7 Maître Jacquin 15 décembre 1885 et 6 septembre 1886.

8 AD Vosges EDPT 508 1 G 5

9 AD Vosges 4 U 23-109.

entendait que les revenus seraient employés « à apprendre des états à des enfants orphelins pauvres de l'un ou de l'autre sexe, nés de cultivateurs et nés dans la dite commune ». Cette clause excluait de fait les enfants des ouvriers du textile, montrant par là que deux mondes coexistaient à la campagne : le monde des paysans et le monde des ouvriers de fabriques.

Au bureau de bienfaisance de Vecoux, revenaient des immeubles situés à la Saye et un terrain au Faubourg ou au Rang des Côtes estimés 3200 frs. A cela s'ajoutaient vingt obligations de 500 francs à 3 % de la compagnie des chemins de fer de l'Est, ce qui faisait un capital de 10000 fr et un revenu annuel de 300 frs. Comme pour le legs au bureau de bienfaisance de Thiéfosse, les revenus de ces biens devaient concourir « à apprendre des états à des enfants orphelins pauvres de l'un ou de l'autre sexe nés à Vecoux de cultivateurs ».

Il donnait en outre « la somme nécessaire pour l'achat d'un corbillard très ordinaire pour les enterrements dans la dite commune ». Dans son esprit sa location devait apporter des ressources au bureau de bienfaisance. Ce corbillard disparaîtra dans l'incendie de la maison communale provoqué le 21 juin 1940 à l'arrivée des troupes allemandes.

Le reste de la succession, la maison des Viaux et l'atelier étaient attribués aux deux fils aînés de son frère, Joseph Marie Alphonse Mansuy et Charles Victor Mansuy, mariés et demeurant à St Dié.

Pour son enterrement, il précisait : « Mes funérailles devant être les plus simples possibles, on devra choisir dix hommes paraissant les plus pauvres de la commune pour me porter en terre et remettre à chacun d'eux un bon de vingt francs pour achat de denrées alimentaires chez des épiciers de Vecoux ».

Le legs Mansuy était accepté le 13 juillet 1902 par la commission du bureau de bienfaisance qui dans sa délibération remarquait : « La commission est heureuse de constater que pendant toute sa vie, le principal but de Louis Mansuy a été de soulager discrètement les pauvres et les malheureux ».

En conséquence, la commission considérant :

1. Que le premier legs dont il s'agit a pour but de faire apprendre des états à des enfants orphelins pauvres de l'un et de l'autre sexe, nés à Vecoux, de cultivateurs ;
2. Que ce legs n'est grévé que d'une charge peu excessive ; considérant que les oppositions formulées par les héritiers du testateur ne sont pas fondées, 1° parce que les héritiers en essayant de faire passer leur oncle pour faible d'esprit savent parfaitement : qu'il n'a été autrefois interné passagèrement à Maréville qu'à la suite d'excès alcooliques ; que, depuis sa sortie de cet établissement, il y a dix ou douze ans de cela, il ne buvait que de l'eau et suivait un régime très sévère, au su et au vu de tout le monde, que, vu ses travaux manuels où il excellait, il ne présentait précisément aucun signe de faiblesse d'esprit ; 2° parce que les médecins et les sœurs qui l'ont soignés à l'hôpital de Remiremont pourront affirmer qu'il était sain d'esprit ; 3° parce que M. Gérard son notaire qui a reçu son testament, a pu lui même se convaincre, de même que les témoins, qu'il ne déraisonnait point ;
3. Qu'il est de notoriété publique, qu'il gérait admirablement ses affaires et que, vivant en très mauvaise intelligence avec sa famille, il ne se gênait pas pour dire à ses amis qu'il la déshériterait sauf les deux aînés de ses neveux ;

Par ses motifs la commission est heureuse de témoigner toute sa reconnaissance à la mémoire du défunt, et demande l'autorisation d'accepter le legs n°1 dans les conditions qu'il a formellement stipulées ; quant au legs n° 2 elle demande l'autorisation d'accepter le corbillard que lui lègue Louis Mansuy ; et considérant que la loi qui régit la matière, ne lui permet pas d'accepter les produits du dit corbillard, décide en outre que son usage en sera gratuit pour tous les habitants de la commune.

Ferme de REHERREY



*Vente directe de viande de veau élevé sous la mère
et steaks hachés surgelés*
Gîte à la ferme
Accueil de groupes en ateliers de médiation par l'animal
Anniversaires à la ferme

Pascale et Mathilde MICLO
83 route de Reherrey - 88200 VECOUX
Tél. 03 29 61 03 95
E-mail : fermedereherrey@gmail.com

 **Ferme de Reherrey**

Histoire

A notre connaissance, les revenus du legs Mansuy serviront encore en 1962, pour aider dans son apprentissage de menuisier un enfant orphelin de père et de mère agriculteur, Pierre F.

Nous terminerons en rappelant que par traité de gré à gré passé avec l'entreprise Leroy fils de Remiremont, en date du 7 décembre 1909, le bureau de bienfaisance de Vecoux faisait l'acquisition d'un monument funéraire pour élever sur la tombe « du sieur Louis Mansuy » au prix de 750 frs. « Le monument sera en granit bleu noir des Vosges poli sur soubassement taillé, rendu posé sur maçonnerie. L'inscription sera faite en lettres gravées et dorées. Les matériaux seront de très bonne qualité. »

Croquis du monument funéraire signé A Leroy.

Inscription : Mansuy Louis
La commune de Vecoux
Reconnaissante

1934 Legs Nicolas CALIXTE LAMBERT

Né à Dommartin-lès-Remiremont le 12 mai 1865, fils de Nicolas Joseph Lambert et de Marguerite Antoine, cultivateur à Roche, Nicolas Calixte Lambert se mariait à Dommartin le 7 août 1895 avec Marie Clémence Claude dont il aura un enfant Charron qui habitera la dernière maison du hameau des Mortes, située à gauche en allant vers Rupt-sur-Moselle. Le 12 avril 1932, il perdait sa femme et le 16 avril 1934, rédigeait son testament devant Me Guingot notaire à Remiremont. Bien qu'ayant un fils, Nicolas Louis Lambert granitier à Vagny, il ne le mentionnera pas comme faisant partie de ses légataires.



Quatre légataires étaient désignés pour recueillir ce qui lui restait de ces biens¹⁰.

« Je lègue à Louis Remy, mon voisin, demeurant à Vecoux, ma terre à bois, sise à l'envers de Chatillon, commune de Vecoux et commune voisine (Dommartin). Je lui lègue également tous mes vêtements et mon linge sans exception.

Je lègue à Émile Henriot, commerçant en fromages demeurant à Vecoux, une somme de deux mille cinq cents francs.

Je lègue au bureau de bienfaisance¹¹ de Vecoux, la somme de dix mille francs.

Je lègue enfin à Eugène Montémont demeurant au bas d'Hérival, commune du Val d'Ajol, la somme de trois mille huit cents francs qu'il me doit.

Telles sont mes dernières volontés. Je révoque tous autres testaments. »

Neuf jours plus tard, le 21 avril, Calixte Lambert décédait à l'hôpital de Remiremont.

Exclu des bénéficiaires de la sa succession, son fils faisait le 1^{er} août 1934, opposition au legs fait en faveur du bureau de bienfaisance. Sa disparition, survenue le 20 septembre 1934 à l'hospice de Nancy, rendait sa démarche caduque. N'ayant pris aucune disposition particulière pour l'emploi de ce legs, le bureau de bienfaisance devenait propriétaire d'un capital dont elle pouvait disposer à tout moment. Le 14 mars 1958, la commission administrative du bureau d'aide sociale demandait le remboursement du titre valant à cette date 12000 fr et de ce fait, mettait fin à l'existence du Legs Calixte Lambert.

Gérard DUPRÉ

¹⁰ Il avait vendu le 12 octobre 1931, devant Me Guingot, sa maison de Roche à son voisin Louis Remy.

¹¹ Les bureaux de bienfaisance ont été institués par la loi du 7 frimaire an V (1796) chargés de recevoir, gérer et répartir les biens des pauvres. La loi du 15 juillet 1893 fonde les bureaux d'assistance, rendus obligatoires dans chaque commune dont le rôle est d'assurer l'assistance médicale. Pendant soixante ans, ces deux établissements ont coexisté. Le décret du 29 novembre 1953 fusionne les bureaux de bienfaisance et d'assistance en une seule institution : le bureau d'aide sociale. La loi du 6 janvier 1986 sur la décentralisation transforme les bureaux d'aide sociale en Centre Communal d'Action Sociale.

Leader



Vous avez un projet pour le développement du territoire ? Vous pourriez prétendre à des aides LEADER.

Contactez-nous pour le savoir !

Tél. : 03 29 22 63 85

secretariat.leader@paysderemiremont.fr / leader@paysderemiremont.fr

Le programme LEADER : Qu'est-ce que c'est ?

C'est un programme européen qui vise à soutenir financièrement des projets locaux au sein de territoires ruraux. L'objectif est d'expérimenter des projets innovants, portés par des acteurs **privés** (associations, entreprises...) ou **publics** (collectivités, établissements publics...).

Il est porté par le GAL (Groupe d'Action Local) du Pays de Remiremont et de ses Vallées. Il dispose pour la période de 2014-2022 de **2.1 millions d'euros** attribués par l'Union Européenne. Cette enveloppe a permis d'accompagner jusqu'ici **75 projets** !

Les subventions sont comprises entre **1 000 € et 30 000 €**.

Pouvez-vous être concerné par LEADER ?

Le Pays de Remiremont et de ses Vallées, est réparti sur 32 communes elles-mêmes appartenant à 3 communautés de communes :

- La Communauté de Communes de la Porte des Vosges Méridionales
- La Communauté de Communes des Ballons des Hautes-Vosges
- La Communauté de Communes des Hautes-Vosges

Vous pouvez obtenir des subventions du programme si :

- Votre structure sollicitant les fonds LEADER se trouvent sur le périmètre cité.
- Votre projet répond aux 5 grandes actions décrites.
- Si votre projet est réalisé avant décembre 2023.

Quelles sont les actions soutenues par LEADER ?

- **Paysages et attractivité du territoire** : (ex : action d'animation et de pédagogie en faveur de l'arboriculture, de l'apiculture, de la biodiversité ; réhabilitation, sensibilisation, promotion du patrimoine local, naturel et paysager,...).
- **Empreinte écologique** : (ex : création et développement de modes de transports doux ou sobres en carbone ; recyclage et valorisation des déchets, économie circulaire,...).
- **Richesses naturelles et culturelles** : (ex : réhabilitation, rénovation et développement de sites culturels ; création d'événements de promotion du territoire, produits de découverte du territoire,...).
- **Agriculture de montagne** : (ex : création de point de vente de produits agricoles locaux ; développement d'activités pédagogiques autour des productions agricoles, promotion de la consommation locale,...).
- **Économie de proximité** : (ex : soutien à la conception et/ou la commercialisation de produits ou de savoir-faire locaux, organisation d'animations, d'événements autour de la promotion des ressources naturelles, développement de la filière bois...).

Etat Civil 2022



NAISSANCES

- **LECLERC-FREIHUBER Manon, Marie** le 18/02/2022 à REMIREMONT
- **ANDRÉ Emil** le 10/08/2022 à REMIREMONT
- **CHARRIÈRE Olivia, Caroline, Joe** le 11/08/2022 à REMIREMONT
- **GOTTI Leandro, Enzo** le 30/08/2022 à REMIREMONT
- **BEGIN Alice** le 09/09/2022 à REMIREMONT
- **AUGUSTO THOUVENOT Julien, Georges, Hervé** le 16/11/2022 à ÉPINAL
- **DUBIEF Lola, Angélique** le 22/11/2022 à ÉPINAL
- **PERROUIN Lya** le 04/12/2022 à REMIREMONT
- **MARLIER UGOLINI Mathis, Francis, Nicola** né le 09/12/2022 à REMIREMONT



DÉCÈS

- **COLOMBAIN Gérald** le 05/02/2022 à 68 ans
- **PERRIN Roger Charles** le 04/03/2022 à 88 ans
- **BARADEL Thérèse née ANDREUX** le 25/03/202 à 94 ans
- **PERRIN Christian** le 31/03/2022 à 67 ans
- **RAVERA Joëlle née LECLERC** le 07/04/2022 à 67 ans
- **JACQUES Micheline** le 25/04/2022 à 93 ans
- **LEVEQUE Christian** le 28/06/2022 à 74 ans
- **ROBERT Jacques** le 06/07/2022 à 79 ans
- **DESSAINT Nicole** le 11/07/2022 à 80 ans
- **COLUS Christelle** le 23/07/2022 à 49 ans
- **MABLET Marie née KELLER** le 18/08/2022 à 95 ans
- **CLAUDON Jeannette** le 30/10/2022 à 90 ans
- **LECOMTE Jean-Claude** le 14/11/2022 à 62 ans
- **RICHARD Renée** le 26/11/2022 à 86 ans
- **PELLETIER Jacques** le 27/11/2022 à 88 ans
- **THOUVENOT René** le 05/12/2022 à 76 ans
- **DUGRAVOT Aimée** le 09/12/2022 à 92 ans
- **PERRIN Andrée née PONCET** le 15/12/2022 à 76 ans
- **GODEL Suzanne née VILLEMIN** le 15/12/2022 à 89 ans
- **DELPAU Thierry** le 16/12/2022 à 66 ans
- **HELET Donat** le 19/12/2022 à 88 ans
- **JACQUOT Bernard** le 30/12/2022 à 66 ans



MARIAGES

- **CLAUDON Olivier et HARLAY Marie** le 07/05/2022



DA CUNHA Adélaïde et PIMENTA Mélanie
le 02/07/2022



GROSJEAN Anthony et PEREIRA Lydia
le 06/08/2022



BOUDJEMAA Ibrahim et MOUMANE Majdeline
le 29/10/2022

PACS

- **MAEDER Jean-Christophe et MOUGEL Anaïs**
le 11/04/2022
- **WINGEL Romain et ODOUARD Caroline**
le 23/12/2022

MAIRIE

11 Rue du Centre
88200 VECOUX
Tél. 03 29 61 06 14

Service de l'eau :

06 10 66 53 08
mail : accueil@vecoux.fr

Heures d'ouverture :

Les lundi, mardi et mercredi
de 10h à 12h et de 15h à 18h
Fermeture le jeudi

Le vendredi : de 10h à 12h
et de 14h à 16h

1^{er} samedi du mois : 9h à 12h

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Tél. 03 29 61 09 40
Heures d'ouverture :
Lundi - Mardi - Jeudi -
Vendredi - Samedi :
de 9h 30 à 12h
Mercredi de 14 h à 16h 30.

ECOLE DES SOURCES

Tél : 03 29 61 07 13
ce.0880884@ac-nancy-metz.fr
7 rue du Centre 88200 Vecoux

GARDERIE PERISCOLAIRE

Garderie / Cantine
Tél. 03 29 61 07 13
Matin de 7h10 à 8h30
Midi de 11h30 à 13h30
Soir de 16h30 à 18h40

MAISON D'ASSISTANCE MATERNELLE

« LES PETITS OISILLONS »
Tél : 07 69 08 19 70
lespetitsoisillons@outlook.fr
7 rue de la Cure
88200 Vecoux

MÉDIATHÈQUE

Tél : 03 29 22 61 08
11 rue du Centre
88200 Vecoux
Mercredi : 9h30 – 12h

ORDURES MENAGERES

Collecte le jeudi dès 5 h pour
les ordures ménagères (les
sortir la veille au soir).
Ramassage des sacs jaunes le
jeudi dès 5 h
(les sortir la veille au soir).
Pour les gros objets, tél. 03 29
23 90 29
pour réserver un passage.

DECHETTERIE INTERCOMMUNALE

La Couare
88200 St Nabord
Tél. 03 29 23 90 29
Heures d'ouverture :
du lundi au jeudi
de 14h à 19 h
Vendredi et Samedi
de 9h à 12h
et de 14h à 19h.
Dimanche de 8h à 12h.
Du 1^{er} novembre
au 28 février, la fermeture
est avancée à 18h.

FRANCE SERVICES

Aide démarches administratives
numériques et papiers
26 rue Charlet
88200 Remiremont

PRESSE LOCALE

Vosges Matin Remiremont
Bernard DEFRANOUX
Tél. 06 81 86 35 77
bernard.defranoux@wanadoo.fr

L'écho des Vosges
François VANNONSON
Tél. 06 42 98 76 03

POMPIERS

Tél. 18
Responsable local :
Mr. Nicolas Hummel
Centre de secours Remiremont
Tél. 03 29 23 18 18

GENDARMERIE NATIONALE

Communauté de brigade
Eloyes / Remiremont / Le Val
d'Ajol
Dépôt de plainte uniquement à
Remiremont
Tél Remiremont : 03 29 62 09 49

SAMU

Tél. 15 ou 112

EDF-GDF Service Vosges

Dépannage gaz :
Tél. 0800 47 33 33
Dépannage électricité :
Tél. 09 72 67 50 88
Accueil clientèle particuliers
Tél. 08.10.04.03.33

INFIRMIERE D.E.

Saint DIZIER Marie Christine
Téléphone : 03 29 26 50 47
le n° du fixe renvoie
automatiquement l'appel sur le
portable de l'infirmière de garde

HOPITAL de REMIREMONT

Tél. 02 29 23 41 41 (standard)
Urgences : composer le 15

D.V.I.S.

Tél. 03 29 62 25 45
Assistante sociale
17 Rue Paul Doumer
88200 REMIREMONT

MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE

Tél. 03 29 62 04 90
Conseillère pour
la protection sociale
Bureau MSA
3 Rue de la Mouline
88200 REMIREMONT

OFFICE NATIONAL DES FORETS

Triage de Vecoux
M. THIAVILLE Philippe
4 route de Pécavillers
88120 LE SYNDICAT
O.N.F. Remiremont
Tél. 03 29 62 44 90

TRESORERIE de REMIREMONT

Tél. 03 29 23 44 44
15 rue Paul Doumer
88200 REMIREMONT

CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE

Tél. 3646
5 place du Batardeau
88200 REMIREMONT

PREFECTURE DES VOSGES

Tél. 03 29 69 88 88
Place Foch- BP 586
88021 EPINAL Cedex

CENTRE DES IMPOTS

Tél. 03 29 23 44 44
15 Rue Paul Doumer
88206 REMIREMONT Cedex

POLE-EMPLOI

lieudit le Gros Chatelet Gare
88205 REMIREMONT CEDEX
Horaires d'ouverture :
du Lundi au Mercredi :
de 8h15 à 16h15
Le Jeudi : de 8h15 à 12h00
Le Vendredi : de 8h15 à 15h30
Contacts : Téléphone : 3949
(coût d'une communication
normale depuis un mobile) .
Télécopie : +33 3 29 62 09 24.
www.pole-emploi.fr/accueil

VOSGES INFO SENIOR

Tél. 0810 88 60 00

A.D.M.R.

Aide à Domicile
en Milieu Rural
9, rue de l'église
à Rupt sur Moselle
Tél. 03.29.28.67.12

A.D.A.V.I.E

20 Rue des Etats-Unis
88000 Epinal.
Tél. 03 29 35 23 06
Remiremont
Tél. 03 29 22 19 77

A.V.I.A.L.

Association Vosgienne
d'Information et d'Aide
au Logement
34, rue André Vitu
88026 EPINAL Cedex
Tél. : 03 29 82 20 68
Fax : 03 29 31 17 27
a.v.i.a.l@wanadoo.fr
www.avial.fr

PAROISSE

St-Amé des Trois Vallées
M. l'abbé Piotr WILK
TEL : 06 88 76 35 56
Permanence à la cure
de Vecoux tous les samedis
de 10h à 11h, ou s'adresser
à : Mme PERRIN Andrée
Tél. 03 29 61 09 42

BUREAU DU SERVICE NATIONAL

Adresse postale :
Case Officielle 40032 -
54035 NANCY Cedex
Adresse géographique :
80 Rue Sergent Blandan
Caserne Vernea
54000 NANCY
Ministère de la Défense :
www.defense.gouv.fr

C.L.I.C.

Centre Local d'Information et de
Coordination Gérontologique
Tél. 03 29 62 10 75
8 Place Henri Utard
88200 REMIREMONT

*Remerciements aux Présidents d'Associations pour leurs articles présentant leurs activités.
Remerciements également aux artisans, entreprises et commerçants pour leur contribution.*



VECOUX 2023